

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 15 avril 2024**DÉLIBÉRATION n°2024-33**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 15 avril 2024 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 5 avril 2024.

Point de l'ordre du jour :

4.1. Agenda stratégique de transformation écologique et sociale (ASTRES)

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis de la commission des moyens du 29 mars 2024,
Vu l'avis du conseil académique du 9 avril 2024,
Vu l'avis du comité social d'administration du 10 avril 2024,

Exposé de la décision :

Conformément au plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (novembre 2022), il est demandé à tous les opérateurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de construire un schéma directeur « développement durable et responsabilité sociale » (SD DDRS). Le conseil d'administration doit approuver le présent document « agenda stratégique de transformation écologique et sociale » de l'université, qui vaut SD DDRS.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de l'agenda stratégique de transformation écologique et sociale (ASTRES).

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX	
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions :	0
Quorum : 18	Votants :	28
Membres présents : 18	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés : 10	Votes exprimés :	28
Total des membres présents et représentés : 28	Majorité requise :	15
	Pour :	28
	Contre :	0

Pièce jointe :

- agenda stratégique de transformation écologique et sociale (ASTRES).

Fait à Tours,

Le Président de l'université

Arnaud GIACOMETTI



ASTRES
Agenda Stratégique de TRansformation
Écologique et Sociale



L'UNIVERSITÉ DE TOURS : UNE UNIVERSITÉ ENGAGÉE DANS LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Propos liminaires.

L'ambition de la transformation écologique & sociale à l'Université de Tours

L'Université de Tours met la transformation écologique et sociale au cœur de sa politique d'établissement, du fait de son caractère transversal et global. Cette transformation est aujourd'hui présentée dans un document appelé Agenda Stratégique de TRansformation Écologique & Sociale (ASTRES). C'est un document stratégique de pilotage de la transformation, qui a vocation à toucher la totalité de nos activités et à mobiliser tous les acteurs et actrices de l'université. C'est aussi nécessairement un projet politique de modification substantielle des choix universitaires. Pour ne pas se laisser imposer des orientations et des contraintes futures en termes de réduction de l'empreinte carbone, ou de la baisse des consommations énergétiques, nous choisissons d'en faire un outil collectif de construction de nos avenir professionnels et académiques.

La transformation écologique et sociale est un enjeu transversal pour les missions, les pratiques et les métiers des Universités. Plus qu'un enjeu même, c'est une condition de la survie des missions de formation et de recherche dans un environnement écologique et social qui devra affronter les effets du changement climatique. Ce défi est collectif, même s'il implique des changements – parfois radicaux – de nos pratiques professionnelles et individuelles.

La transformation écologique et sociale n'est pas une thématique sectorielle. C'est une mission urgente et ambitieuse, qui nous concerne toutes et tous et qui doit porter à la fois sur les secteurs identifiés à l'environnement, aux déchets ou à l'énergie, mais plus généralement aussi sur les missions de l'établissement en termes de formation, de vie étudiante, de recherche et d'accompagnement social.

C'est désormais aussi une obligation réglementaire, toute université devant se doter d'un Schéma Directeur Développement Durable & Responsabilité Sociale (SD DDRS). L'Agenda Stratégique de TRansformation Écologique & Sociale (ASTRES) présenté ici à valeur de SD DDRS. Il propose une organisation et un mode de pilotage de projets de transformation écologique et sociale, des axes stratégiques et des fiches projets pour les mener à bien concrètement.

Enfin, ASTRES est un outil de transformation écologique et sociale de l'Université qui s'inscrit dans son territoire. Le milieu associatif, les collectivités locales, le CROUS, les organismes de recherches, les partenaires socio-économiques sont autant de leviers de réussite collective en vue de parvenir à atténuer et à s'adapter face aux effets du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité.

*Arnaud Giacometti, Président de l'Université de Tours
et Mathilde Gralepois, Vice-Présidente à la Transition Écologique*

SOMMAIRE

L'UNIVERSITÉ DE TOURS : UNE UNIVERSITÉ ENGAGÉE DANS LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE	2
Propos liminaires. L'ambition de la transformation écologique & sociale à l'Université de Tours	2
CONTEXTE SCIENTIFIQUES ET RÉGLEMENTAIRE	6
LES MESURES EXISTANTES À L'UNIVERSITÉ	7
LE PROCESSUS DE RÉALISATION D'ASTRES	8
Co-construction des projets.....	9
Schéma synthétique de la démarche.....	10
ZOOM SUR LES OBLIGATIONS DU SD DD&RSE	11
Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) Juin 2023	11
Un ASTRES équivalent SD DD&RSE	11
ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS D'ASTRES	12
L'urgence d'agir.....	12
Articuler les actions engagées	12
S'adapter aux changements et aux règlements.....	13
Impliquer et mobiliser toute la communauté universitaire	13
Synthèse de gouvernance	14
Synthèse des axes stratégiques	15
TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION	16
Les objectifs nationaux de réduction carbone et énergie	16
Objectifs de décarbonation pour l'Université de Tours.....	18
Objectifs de réduction de la consommation énergétique pour l'Université de Tours	19
LES ENJEUX DE LA GOUVERNANCE DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE (TES)	21
Une nouvelle organisation politique et institutionnelle	21
La nécessité d'un portage politique fort.....	21
Une gouvernance partagée.....	21
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA GOUVERNANCE	22
SCHÉMA DE GOUVERNANCE	23
Un Conseil Stratégique de la Transformation Écologique et Sociale	23
7 Comités de projet.....	23
Forum des Possibles.....	23
PRINCIPES	24
Enjeux.....	24
Proposition : un Conseil Stratégique de Transformation Écologique et Sociale	24

Enjeux.....	26
Proposition : 7 Comités de Projet	26
Enjeux.....	29
Proposition : un Forum des Possibles	29
4. Partager et faire savoir.....	30
Enjeux.....	30
Proposition : un Conseil des Réfèrent.es de la Transformation Écologique et Sociale	30
REMERCIEMENTS	31
SOMMAIRE DES FICHES PROJETS	33
1.1 FORMER LES ÉTUDIANTS AUX TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET SOCIALES (TES).....	34
1.2 FAVORISER UNE TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT.....	36
1.3 ASSURER UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE DES CAMPUS HABITÉS.....	38
2.1 RÉALISER LES BILANS CARBONE DES LABORATOIRES ET LES ACTIONS AFFÉRENTES	40
2.2 TRANSFORMER L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE POUR PRENDRE EN COMPTE LA TRANSITION SOCIALE ...	42
2.3 DIMINUER L'USAGE ET LA CONSOMMATION DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGIVORES	44
3.1 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL DES AGENTS EN COHÉRENCE AVEC LES MUTATIONS SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES.....	46
3.2 SOUTENIR L'INCLUSION DES PERSONNELS EN SITUATION DE HANDICAP ; LUTTER POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ; CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	48
4.1 RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES	50
4.2 DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES.....	52
5.1 AMÉLIORER LES AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS SUR ET VERS LES PRINCIPAUX SITES.....	54
5.2 ACCÉLÉRER LE REPORT VERS DES MODES ALTERNATIFS	56
6.1 INSTAURER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS	59
6.2 FAVORISER UNE ALIMENTATION Saine ET RESPONSABLE	62
6.3 ACCROÎTRE LA BIODIVERSITÉ SUR NOS CAMPUS	64
7.1 INCITER AUX BONNES PRATIQUES DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE	66
7.2 RÉDUIRE LA CONSOMMATION DES TERMINAUX NUMÉRIQUES PÉDAGOGIQUES.....	68
AXE TRANSVERSAL - ÉVALUER ET RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE L'UNIVERSITÉ	70

ASTRES

Agenda Stratégique de TRansformation Écologique et Sociale

-

INTRODUCTION

-



CONTEXTE SCIENTIFIQUES ET RÉGLEMENTAIRE

Cette section vise à rappeler les textes scientifiques et réglementaires sur lesquels les démarches de transformation écologique et sociale sont fondées en accord avec un souci de transparence des sources, de cohérence des normes, de péréquation et de légitimité de l'action.

L'ensemble des démarches entreprises dans le cadre de ASTRES s'appuient sur les connaissances produites par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (**GIEC**). Créé en 1988, son objectif est de fournir des évaluations de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade (www.ipcc.ch).

En accord avec les recommandations ministérielles du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), l'Agenda Stratégique de TRansformation Écologique & Sociale (ASTRES) se réfère aux Objectifs de Développement Durable (**ODD**) définis par l'Organisation des Nations Unies (ONU). Adoptés en 2015, ces 17 objectifs couvrent des domaines variés. Les ODD offrent une grille de lecture des défis collectifs qui permet d'articuler ASTRES avec d'autres initiatives nationales ou locales.

Par exemple, le classement par ODD des **métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche** réalisé conjointement par la Conférence des Présidents d'Université (CPU), la Conférence des Grandes Écoles (CGE), le Cnous, la MGEN et la Caisse des Dépôts en 2018 montre que tous les secteurs sont concernés (<https://franceuniversites.fr/publication/objectifs-de-developpement-durable-quelles-contributions-des-metiers-de-lesr-en-france/>).

En juillet 2021, Le **Pacte Vert** pour l'Europe a fixé les grandes lignes et les objectifs quantitatifs auxquels se réfèrent les textes français concernant les politiques climatiques pour mener cette transformation radicale : « *La Commission européenne a adopté une série de propositions visant à adapter les politiques de l'UE en matière de climat, d'énergie, de transport et de fiscalité en vue de réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990* » (https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal/delivering-european-green-deal_fr#actualit%C3%A9). Cette stratégie est désormais pilotée par le Secrétariat Général à la Planification Écologique (SGPE).

Pour atteindre ces objectifs, l'Etat recommande un **Service Public Écoresponsable**. La circulaire dite « Engagements de l'État pour des services publics écoresponsables » du 25 février 2020 a vocation à dresser 20 mesures obligatoires à mettre en place dans les établissements publics (<https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/44936>).

L'Enseignement Supérieur et de la Recherche est concerné par la mise en œuvre de la réduction de l'impact écologique, environnemental et énergétique des activités de formation et de recherche. En novembre 2022, la Ministre fait paraître un **Plan Climat Biodiversité** de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/plan-climat-biodiversite-et-transition-ecologique-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-91292>). Ce document présente 24 mesures essentielles à mettre en place en cohérence avec la Stratégie nationale bas carbone (SNBC), le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) et la stratégie nationale Biodiversité (SNB).

Suite à quoi, le Ministère de la Transition énergétique fixe une feuille de route ambitieuse par l'intermédiaire d'un **Plan de Sobriété** (septembre 2022) : réduire de 10 % la consommation d'énergie sur les deux prochaines années par rapport à 2019 (<https://www.ecologie.gouv.fr/sobriete-energetique-plan-reduire-notre-consommation-denergie>).

Enfin, en juin 2023, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) demande aux établissements d'enseignement supérieur de se doter pour fin 2024 d'un **Schéma Directeur Développement Durable & Responsabilité Sociale (SD DD&RSE)**. Pour construire ce schéma et produire une stratégie transversale visant à la mise en œuvre d'actions transformantes, le MESR fournit un guide précisant les objectifs attendus (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/schema-directeur-developpement-durable-responsabilite-societale-et-environnementale-sd-ddrse-91289>).

LES MESURES EXISTANTES À L'UNIVERSITÉ

Face à l'urgence climatique, le Haut Conseil pour le Climat indique dans son rapport 2023 que, malgré un contexte scientifique et réglementaire renforcé, « Les avancées récentes ne suffisent pas à garantir l'atteinte des engagements actuels » ce qui inéluctablement, sans renforcement des contraintes, conduirait « à un réchauffement planétaire estimé à 3,2°C d'ici 2100 » (<https://www.hautconseilclimat.fr/publications/rapport-grand-public-2023/>).

Au regard des initiatives initiées depuis 2006, l'Université de Tours s'engage dans une structuration de son organisation en faveur d'une visée transversale de la transformation écologique et sociale, dans une coordination des actions et des schémas entrepris sectoriellement, et dans un renforcement global des attentes de changement notamment en mesurant les efforts de réduction d'impact carbone, tout en tenant compte des enjeux de justice sociale.

Pour construire l'Agenda Stratégique de Transformation Écologique & Sociale (ASTRES), la démarche s'est appuyée sur plusieurs engagements et plans d'actions dans la période 2021- 2024 :

- **Bilan carbone et plan d'actions (2021)**

En 2021, l'université de Tours a réceptionné son premier bilan carbone afin de faciliter la mise en place de solutions appropriées pour une baisse de ses émissions ainsi que la réalisation des prochains bilans dans le cadre d'ASTRES. Ce premier bilan a été réalisé sur les consommations d'énergie et émissions de Gaz à Effet de Serre spécifiques au secteur tertiaire pour l'année de référence 2019 et porte sur les scopes 1, 2 et 3 tels que définis par le guide méthodologique du ministère de l'Écologie (version avril 2012). Les Scopes 1, 2 et 3 retenus intègrent : l'énergie (gaz naturel, électricité), le hors-énergie (pertes de gaz frigorigènes), les intrants (alimentation, achats de matériels et de services...), le fret entrant de livraison en alimentation et en matériels, les déplacements (domicile-université des salarié.es, des étudiant.es, leurs trajets occasionnels pour retourner au domicile parental, les déplacements professionnels et ceux des intervenant.es), les déchets, et enfin les immobilisations (immeubles, parkings, voiries et esplanades). Pour en savoir plus : <https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-va-leurs/transition-ecologique/ressource-energie/le-bilan-carbone>

- **Accord de Grenoble (mars 2022)**

Le 7 mars 2022, le Conseil d'Administration acte la ratification de l'Université de Tours à l'Accord de Grenoble. Elle s'engage ainsi à intégrer les enjeux de la transition socio-écologique au sein de

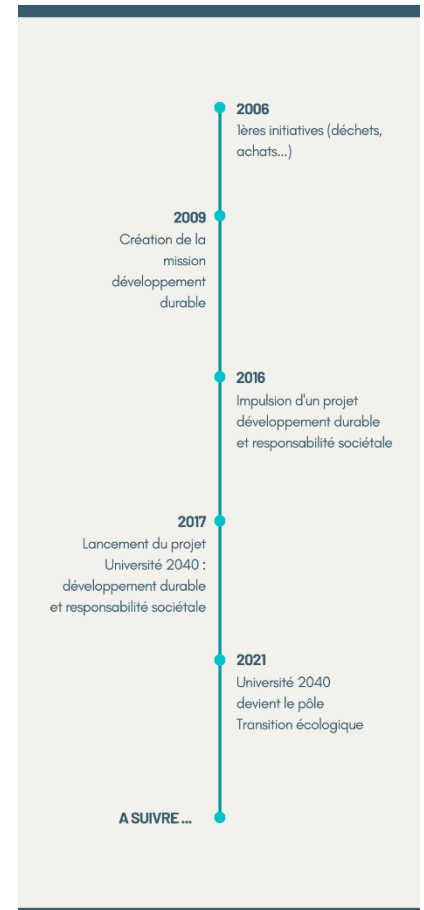


Figure 1 : Actions menées à l'Université de Tours entre 2006 et 2021

ses missions et de son fonctionnement à travers 140 actions. Un bilan synthétique du nombre d'actions déjà réalisées et des actions en cours est disponible dans les rubriques Transition Écologique du site internet de l'Université, dans les pages dédiées à l'Accord de Grenoble (<https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/transition-ecologique/laccord-de-grenoble-luniversite-de-tours-rejoins-les-signataires>).

- **Plan de Sobriété (décembre 2022)**

En septembre 2022, le MESR demande l'élaboration d'un plan de sobriété énergétique. L'objectif de ce plan est de réduire de 10 % nos consommations d'énergie en deux ans. L'Université constitue des comités de travail thématiques (formation et sensibilisation ; recherche ; immobilier; numérique; mobilité; organisation du travail) pour élaborer un plan d'actions (<https://www.univ-tours.fr/plan-de-sobriete-reduisons-nos-dependances-energetiques-de-10-en-deux-ans>).

Aujourd'hui, l'Université a infléchi sa consommation d'énergie de -3% entre 2022 et 2023, mais cet effort est à poursuivre, pour réduire d'environ 5% tous les ans.

Dès lors, ces trois temps ont permis de structurer une stratégie de construction d'un schéma directeur encadrant et alignant les objectifs de ces initiatives, qui ne manqueront pas de se reproduire dans le futur. Pour être actrice de sa trajectoire de transformation écologique et sociale, l'Université de Tours, avec l'appui de la Région Centre Val de Loire et de l'ADEME, engage à l'été 2022, la construction d'un Agenda Stratégique de TRansformation Écologique & Sociale.

LE PROCESSUS DE RÉALISATION D'ASTRES



Figure 2 : séminaire de travail avec les directions de services et de composantes (novembre 2022)

L'Université de Tours a été lauréate au printemps 2022 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) initiée par la Région Centre Val de Loire dans le cadre de son action CAP SUR LA COP. Le 8 avril 2022, Arnaud Giacometti s'est rendu à l'Hôtel de Région à Orléans pour lancer le travail de trois projets lauréats : le Plan de Mobilités Universitaires (PLUM), le projet sur l'économie circulaire dans les projets immobiliers universitaires et l'Agenda Stratégique de TRansformation Écologique et Sociale (ASTRES).

La Région Centre Val de Loire a mis à disposition des lauréats une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aider à la réalisation des trois projets lauréats sur une période de 18 mois. Pour ASTRES, l'Université a été accompagnée par le bureau Auxilia Conseils (Simon Pouillaute, Nicolas Bataille et Pauline Flambard). Leur appui a permis d'accompagner le Service du Pilotage de la Transition Écologique (SPOTE) de l'Université de Tours dans la réalisation du document ASTRES, équivalent au Schéma Directeur DD&RSE demandé par le MESR pour l'année 2024.

La mission s'est appuyée sur plusieurs temps participatifs, à plusieurs échelles de concertation entre septembre 2022 et avril 2024.

Diagnostic partagé

Ateliers et entretiens

Le diagnostic a permis d'identifier les atouts, faiblesses, menaces et opportunités de l'Université de Tours au regard des transitions écologiques et sociales. Il a été conduit à partir de deux ateliers collectifs et des entretiens individuels :

- Un atelier avec les groupes de travail existants (septembre 2022),
- Un autre avec des représentants des directions et composantes (novembre 2022),
- Des entretiens avec plusieurs Vice-présidences et avec Arnaud Giacometti, Président de l'Université de Tours (décembre 2022).

Analyse documentaire

Durant le mois de janvier 2023, les éléments transmis (textes réglementaires, schémas universitaires, documents de travail...) et les comptes-rendus de séances ont été mis en regard d'un benchmark des initiatives menées au sein de trois autres universités françaises : Bordeaux, Limoges et Poitiers.

Diagnostic retravaillé

Ce travail a amené à une première version de diagnostic en mars 2023, qui a donné lieu à un échange en équipe politique, pour aboutir à un diagnostic final en avril 2023.

Co-construction des projets



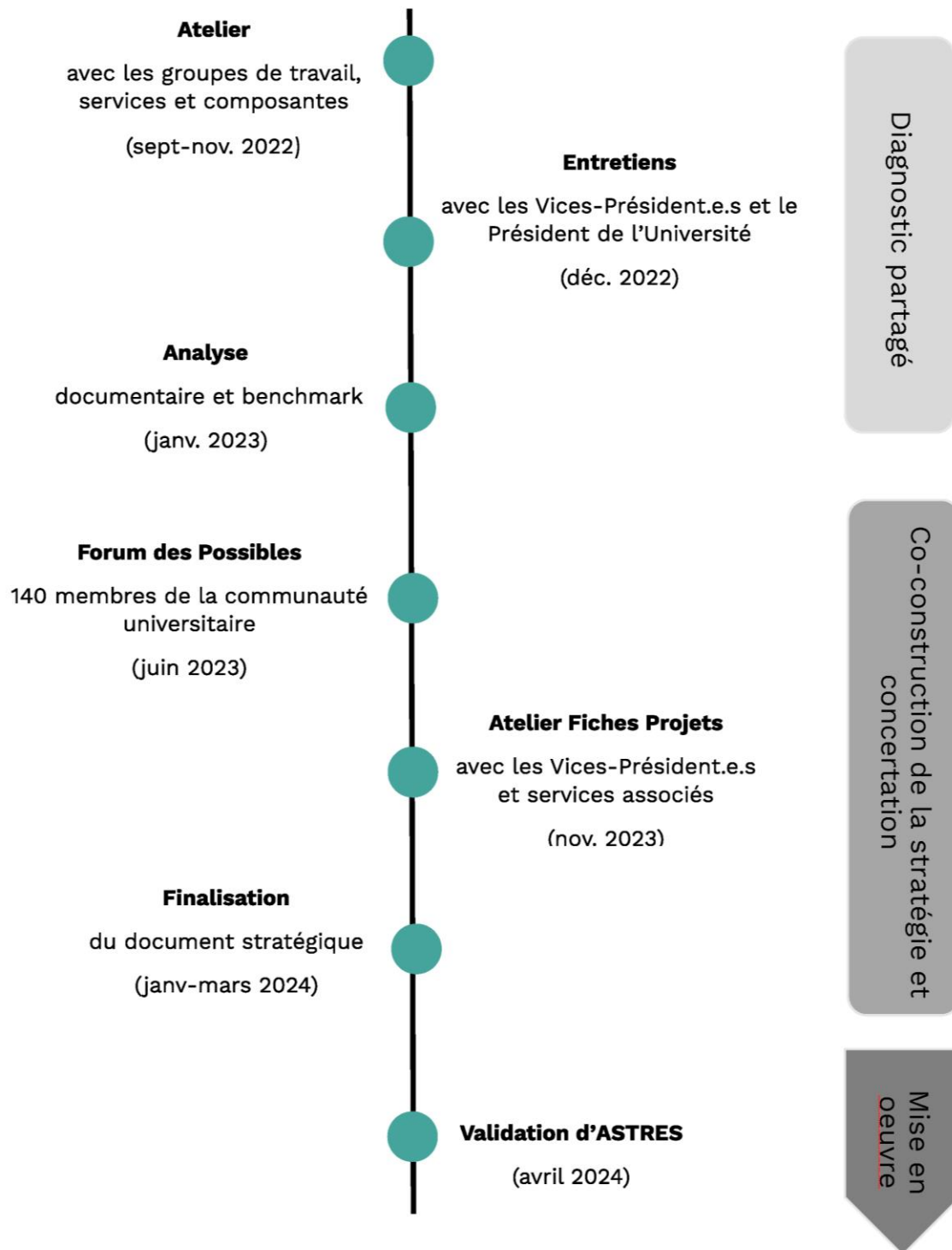
Figure 3 : le Forum des Possibles, 140 personnes pour construire ASTRES (juin 2023)

Fort du diagnostic, l'Université de Tours a souhaité proposer une première **priorisation des projets stratégiques** à engager en équipe politique au mois de mai 2023.

Puis elle a engagé une démarche de **co-construction** largement ouverte auprès de la communauté universitaire. En juin 2023, un **Forum des Possibles** a ainsi réuni plus de 140 personnes afin de récolter les idées et priorités de l'ensemble des catégories d'utilisateurs et personnels de l'Université.

Le matériau récolté a été retraité pour aboutir à une première version de ASTRES en juillet 2023. Plusieurs itérations et un **atelier avec les porteurs de projet** en novembre 2023 ont permis d’aboutir à une première version complète en décembre 2023. La phase de finalisation des fiches de projet et de rédaction du document prend fin en mars 2024.

Schéma synthétique de la démarche



ZOOM SUR LES OBLIGATIONS DU SD DD&RSE

Schéma Directeur “Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale” (SD DD&RSE) Juin 2023

À la lecture du document de cadrage du MESR, nous retenons que le SD DD&RSE est un document cadre ayant une dimension stratégique supérieure qui engage la responsabilité politique de l'établissement sur trois objectifs majeurs :

- Réduction ciblée de l'empreinte carbone ;
- Réduction de la consommation d'énergie ;
- Gestion durable de la biodiversité et la préservation du vivant.

Le SD DD&RSE doit être adopté par le conseil d'administration. Il propose une organisation interne pour atteindre des objectifs ambitieux en matière de Transition Écologique et Sociale, pour piloter leur réalisation et se fixer des trajectoires de transformation mesurables. Le niveau de ces objectifs fera l'objet d'un dialogue particulier entre le ministère et chaque opérateur, en tenant compte des efforts déjà consentis et des effets attendus des mesures de réduction proposées. Les champs d'action visent la totalité des activités de l'établissement et proposent des méthodes de travail innovantes. Le Schéma Directeur s'appuie sur les plans d'actions sectoriels élaborés antérieurement sur les thématiques suivantes : qualité de vie au travail, de lutte contre les discriminations, de déontologie, de relations science/société, de politique immobilière ou de sobriété énergétique.

En savoir plus : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/schema-directeur-developpement-durable-responsabilite-societale-et-environnementale-sd-ddrse-91289>

Un ASTRES équivalent SD DD&RSE

Conformément au Projet d'établissement de l'Université de Tours et aux recommandations du MESR sur le Schéma Directeur DD&RSE de juin 2023, l'Université de Tours se dote au printemps 2024 d'un document-cadre ayant une dimension stratégique de pilotage et de transformation des missions et des pratiques selon trois objectifs :

- La réduction ciblée de l'empreinte carbone ;
- La diminution des consommations énergétiques ;
- La préservation du vivant & de la biodiversité.

En complément des objectifs du SD DD&RSE, l'Université de Tours indique que ces trois enjeux thématiques sont indissociables d'un objectif transversal de justice sociale, c'est-à-dire en tenant compte des approches du GIEC (6^{ème} rapport, 2022 : <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/>), que les actions de transformation écologique et sociale doivent intégrer les enjeux suivants :

- Anticiper les effets sociaux de mise en œuvre (justice distributive),
- Impliquer les personnels (justice procédurale),
- Envisager les aides et les moyens d'accompagnement en cas d'inégalités manifestes d'effets ou d'impacts (justice restaurative).

ÉLÉMENTS DU DIAGNOSTIC ET OBJECTIFS D'ASTRES

L'intégralité du diagnostic sur le projet de transformation écologique et sociale de l'Université de Tours est disponible en annexe et sur le site de l'Université (<https://www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/transition-ecologique/astres>). Les points saillants sont les suivants.

L'urgence d'agir

Face à l'urgence écologique, le passage à l'action est nécessaire. ASTRES doit piloter une transformation effective. Son objectif est d'être le support du Schéma Directeur DD&RSE pour la période 2024-2028 et de l'axe TES (Transition Écologique et Sociale) du Projet d'établissement 2024-2028.

Le passage à l'action suppose ambition et réalisme. Ainsi, deux principes président dans ASTRES. Des budgets alloués à des actions en contradiction avec la stratégie de la transformation écologique et sociale de l'établissement pourront être dirigés vers des projets de ASTRES.

Chaque projet sera adapté en fonction des moyens humains et financiers de l'établissement et sera actualisé chaque année lors du dialogue d'orientations budgétaires.

Conformément aux recommandations du Schéma Directeur DD&RSE, ASTRES sera proposé à la validation des instances de l'établissement :

- Commission des Moyens du 29 mars 2024
- Conseil des Directeurs de Composantes (CDC) du 8 avril 2024
- Conseil Académique (CAC) du 9 avril 2024
- Comité Social d'Administration (CSA) du 10 avril 2024
- Conseil d'Administration (CA) du 15 avril 2024

Articuler les actions engagées

Au travers des engagements déjà portés par l'Université et ses tutelles, l'Université est engagée dans plusieurs plans qui concernent ASTRES, par essence transversal. L'empilement de documents stratégiques ne doit pas paralyser l'action mais être une opportunité de mobilisation. La gouvernance proposée vise l'articulation entre les différents plans en cours au moment de son élaboration (schéma directeur des énergies (SDE), plan de mobilité universitaire (PLUM), socle de formation aux transitions socio-écologiques pour les 2^e année de licence générale, démarche Labos 1point5 pour les unités de recherche...) et le suivi de leurs objectifs. ASTRES repose également sur les engagements pris auparavant en matière de transition écologique.

Afin de rester en cohérence avec les engagements de transformation écologique et sociale précédemment votés, les projets retenus dans ASTRES sont issus de trois plans et accords :

- Plan action Bilan Gaz à Effet de Serre (2021)
- Accord de Grenoble (janvier 2022)
- Plan de sobriété énergétique (décembre 2022)

S'adapter aux changements et aux règlements

L'environnement institutionnel de l'Université et de la transition socio-écologique est en évolution permanente. Pour assurer la mise en œuvre de ses objectifs, son pilotage doit permettre une souplesse et une adaptabilité, gage de pérennité. Pour se faire, la gouvernance proposée est pensée pour être flexible à l'essor de nouveaux projets ou de nouvelles contraintes, et éviter des blocages ou des inerties dans un fonctionnement global déjà complexe lié au monde universitaire et à celui de ses partenaires.

L'organisation et la gouvernance sont entièrement décrites dans la section suivante. Sont retenus toute fois du diagnostic les défis suivants :

- Projet : fonctionnement par comités de projets
- Pilotage : désignation des porteurs et porteuses politiques et des pilotes administratifs
- Priorisation : hiérarchisation des actions à mener régulièrement lors des Forums des Possibles avant validation en Conseil Stratégique de TES

Impliquer et mobiliser toute la communauté universitaire

L'institution universitaire est subdivisée entre les différents organes (services, composantes, laboratoires, etc.) et les différents statuts d'étudiant.es, salarié.es, usagers, partenaires... Pour mettre en mouvement la communauté universitaire dans le sens de la transition, la gouvernance doit prévoir régulièrement des temps d'échange, pour soumettre les options et les calendriers de travail. Pour cela, trois principes vont guider l'ASTRES : une échelle de mise en œuvre au plus près des composantes, un rendez-vous annuel avec l'ensemble de la communauté universitaire et la création d'un Conseil des Référent.es TES qui aura pour objectif tant de relayer que de remonter les enjeux de mise en œuvre et les attentes en matière de TES.

- Une échelle d'action proche des composantes et services (mise en œuvre des actions à l'échelle des Comités de Projet)
- Un essor des idées et une priorisation des actions (Forum des Possibles)
- Une communauté engagée à l'échelle des composantes, des services centraux et des laboratoires (Référent.es TES)

Synthèse de gouvernance

Ce schéma a pour vocation de donner l'organisation générale d'ASTRES en version synthétique. Le fonctionnement, les rôles et les objectifs sont précisés dans la partie gouvernance d'ASTRES.

Conseil stratégique de Transformation Écologique et Sociale

Animation : Vice-président.e en charge de la Transition Écologique

Composition : Président.e, Directeur.rice Général des Services, Directeur.rice des Ressources Humaines, Vices-président.es et Directeur.rices animant les comités de projets, 2 Directeur.rices de composantes, 2 étudiant.es issu.es des conseils des composantes, 2 personnels issus du Comité Social d'Administration (CSA).

Invités : l'ensemble des vices-président.es et directeur.rices des services

Comités de projet pour piloter, animer et réaliser

Composition d'un comité de projet : personnels dont le périmètre de mission correspond au projet, personnels et étudiant.es volontaires identifié.es lors du Forum des Possibles

Formation & vie universitaire	Recherche	Organisation & Politique Sociale	Énergies	Mobilités	Impact environnemental	Numérique
<p>Animation : Vice-président.e à la formation / Direction de la formation</p>	<p>Animation : Vice-président.e en charge de la recherche / Direction de la recherche et de la valorisation</p>	<p>Animation : Vice-président.ee en charge des conditions de travail, des relations sociales et humaines, du handicap et de la lutte contre les discriminations / Direction des ressources humaines</p>	<p>Animation : Vice-président.e en charge de l'immobilier / Direction des affaires juridiques et du patrimoine</p>	<p>Animation : Vice-président.e à la Transition Écologique / Service du Pilotage de la Transition écologique</p>	<p>Animation : Vice-président.e à la Transition Écologique / Service du Pilotage de la Transition écologique + Direction de la Prévention, Logistique, Santé, Sécurité & Sûreté + Service du Pilotage de la Transition écologique</p>	<p>Animation : Vice-président.e en charge du numérique et des systèmes d'information / Direction des systèmes d'information</p>

Une interface Chefferie de projet par le Service du Pilotage de la Transition Écologique

Forum des Possibles : un événement annuel

Animation : Vice-président.e à la Transition Écologique / Service du Pilotage de la Transition écologique

Invités - cœur de cible : les membres des comités de projet ; les membres du conseil stratégique TES

Invités : événement ouvert à tous les personnels ; étudiant.es élu.es dans les conseils centraux des composantes

Conseil des référent.es pour partager et faire savoir

Animation : Vice-président.e à la Transition Écologique / Service du Pilotage de la Transition écologique

Composition : Référent.es TES des services centraux, des composantes et des unités de recherche

Synthèse des axes stratégiques

Ce schéma a pour vocation de présenter les **principaux projets** d'ASTRES, tels que priorisés au long des étapes de construction de la stratégie de transformation écologique et sociale pour la période 2024-2028. La logique de projets et d'opérationnalisation de la TES permet au fur et à mesure de la réalisation et de la mise en œuvre fonctionnelle des projets d'inclure de nouveaux projets, qui seront définis et précisés par les instances de gouvernance TES évoquées.

Ces projets relèvent d'**axes stratégiques** présentés ici. Les projets proposés dans les axes « formation et vie universitaire » et « recherche » sont les plus transformants pour les établissements car ils touchent aux pratiques professionnelles d'enseignement et de recherche et aux implications pour la communauté étudiante. Les axes « organisation et politique sociale » et « énergie » sont les plus englobants dans le sens où les conditions de travail sont appelées à être impactées par les effets du changement climatique, et qu'il faudra en réduire les effets négatifs et prendre les mesures pour atténuer les conséquences. Les axes « mobilités », « impact environnemental » et « numérique » constituent des secteurs indispensables d'action, bien engagés et qu'il faut soutenir en cohérence avec les autres projets. La politique d'achat durable et responsable et la lutte contre la précarité étudiante sont intégrées dans l'opérationnalité des actions. Enfin, un axe transversal de « suivi des trajectoires de réduction carbone » permettant de saisir l'impact des efforts réalisés, et ceux à faire pour l'avenir.

Les fiches permettant la description et la programmation des projets constituent la troisième partie d'ASTRES.

Axes Stratégiques							
Projets	Formation et Vie Universitaire	Recherche	Organisation et politique sociale	Énergies	Mobilités	Impact environnemental	Numérique
	Former les étudiant.e.s aux transitions écologiques et sociales	Réaliser les bilans-carbone des laboratoires et les actions afférentes	Améliorer les conditions de vie au travail des agents en cohérence avec les mutations sociales et écologiques	Réduire les consommations énergétiques	Améliorer les aménagements et équipements sur et vers les sites	Instaurer une politique de prévention et gestion des déchets	Inciter aux bonnes pratiques du numérique responsable
	Favoriser une transition de l'enseignement	Transformer l'évaluation de la recherche pour prendre en compte la transition sociale	Soutenir l'inclusion des personnels en situation de handicap ; Lutter pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et contre les violences sexistes et sexuelles	Développer la production d'énergies renouvelables	Accélérer le report vers des modes alternatifs	Favoriser une alimentation saine et responsable	Réduire la consommation des terminaux numériques pédagogiques
	Assurer un développement solidaire et écologique des campus habités	Diminuer l'usage et la consommation des équipements énergivores				Accroître la biodiversité sur nos campus	
Axe transversal : suivi des trajectoires de réduction carbone (Bilan GES)							

TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION

Les objectifs nationaux de réduction carbone et énergie

Au niveau national, la feuille de route de la France pour conduire sa politique d'atténuation du changement climatique est organisée dans la stratégie nationale bas-carbone (SNBC) instaurée par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Elle constitue l'un des deux volets de la politique climatique française, au côté du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC). La première version de la SNBC en 2015 visait la division par 4 des émissions de gaz à effet de serre de la France en 2050 par rapport à 1990.

Le Plan climat présenté en juillet 2017 a réhaussé l'ambition de long terme de la France en fixant pour cap la neutralité carbone dès 2050 pour le territoire français, soit une division par 6 au moins des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990. Cet objectif est inscrit dans la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat. La neutralité carbone constitue un objectif ambitieux mais son atteinte est, selon les derniers travaux du GIEC, indispensable au niveau mondial dès que possible pour contenir le réchauffement climatique à 1.5°C.

La Stratégies Nationales Bas Carbone SNBC, dans sa troisième révision de décembre 2023, prend en compte cette évolution en prévoyant par ailleurs de s'aligner sur les engagements européens :

en décembre 2020, l'Union européenne (UE) avait porté son objectif de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à 55 % entre 1990 et 2030, contre 40 % antérieurement (SNBC-2 de 2019).

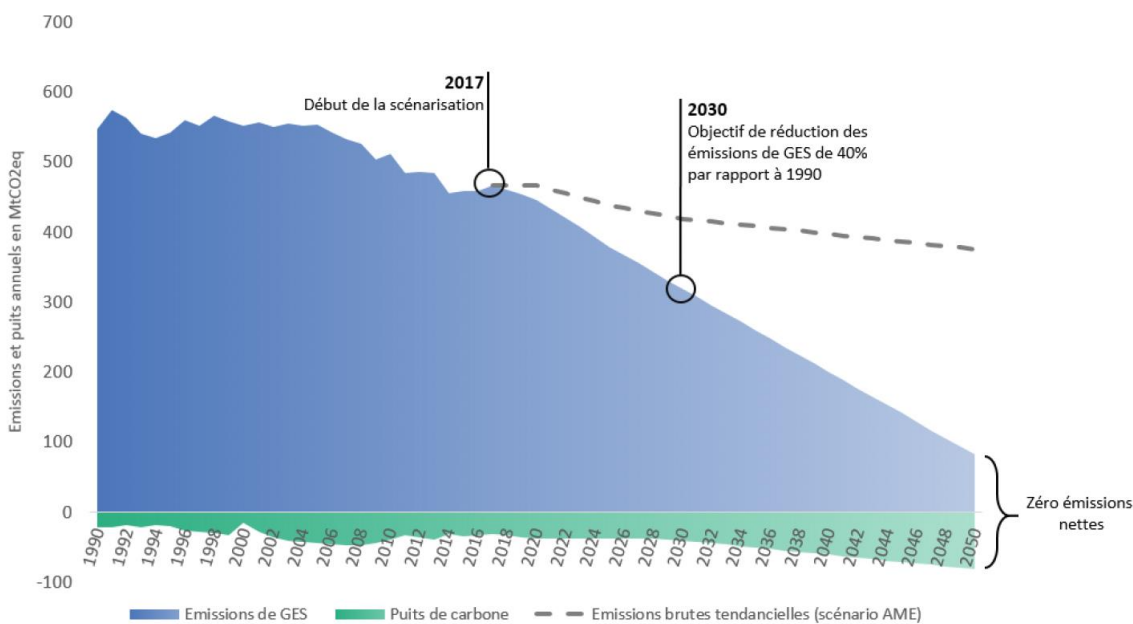
À l'horizon 2050, la France atteindra un niveau d'émission de l'ordre de 80 Mt CO₂eq que l'on pourra considérer comme incompressible et qui devra être compensé par des « puits de GES » pour rester dans l'objectif du zéro émissions nettes. Relativement aux émissions de 2018 évaluées à 445 Mt CO₂eq, cela représente une réduction de près de 80% des émissions de GES.

Figure 4 : Objectifs de planification écologique (novembre 2023)



À l'échelle des Établissements Supérieurs d'Enseignement et de Recherche, le schéma directeur DD&RSE (2023) rappelle l'objectif de la réduction de 55 % de la production de gaz à effet de serre d'ici à 2030, soit de s'inscrire dans les objectifs de réduction de 5% de GES par an fixés au niveau national.

En complément de ce cadre général, dans le domaine immobilier, le décret tertiaire (article 175 de la loi Élan de novembre 2018) crée Éco Énergie Tertiaire (EET) qui impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique. EET est une obligation réglementaire qui engage tous les acteurs du tertiaire vers la sobriété énergétique. EET impose la réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du parc tertiaire d'au moins -40 % en 2030, -50 % en 2040, -60 % en 2050 (par rapport à 2010).



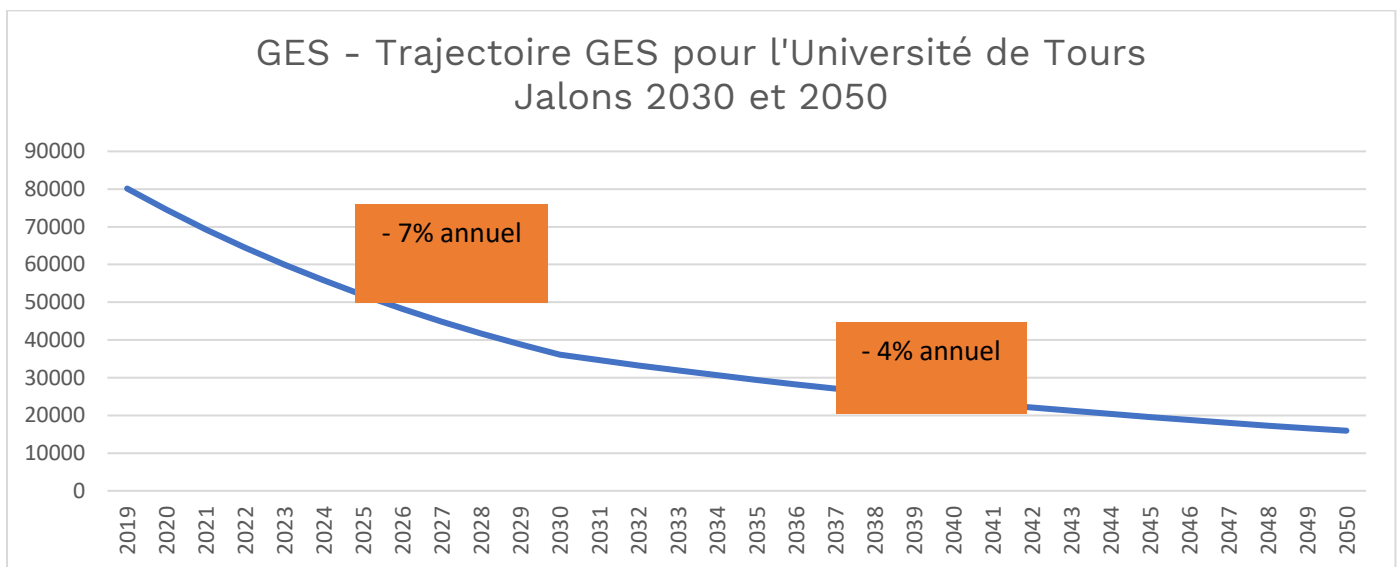
*Les émissions « tendancielle » sont calculées à l'aide d'un scénario dit « Avec Mesures Existantes » qui prend en compte les politiques déjà mises en places ou actées en 2017.

Figure 5 : Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire national (2005-2050), Stratégie Nationale Bas Carbone, document de synthèse, 2020

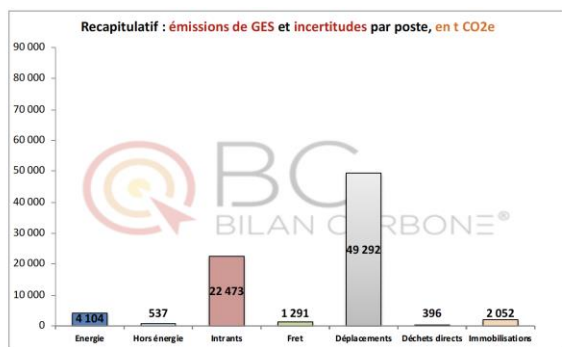
Objectifs de décarbonation pour l'Université de Tours

À l'échelle de l'Université de Tours, le Bilan Carbone de l'établissement sur l'année 2019 paru en avril 2021 indique un volume d'émissions de GES en équivalent tonnes CO₂ (tCO₂eq) de 80 146 t CO₂eq. En première estimation, les objectifs de réduction rappelés ci-dessous se traduisent à l'échelle de l'établissement de la manière suivante :

	2019	2030	2050
%age de réduction	-	55%	80%
Tonnes CO₂	80 146	36 066	16 030

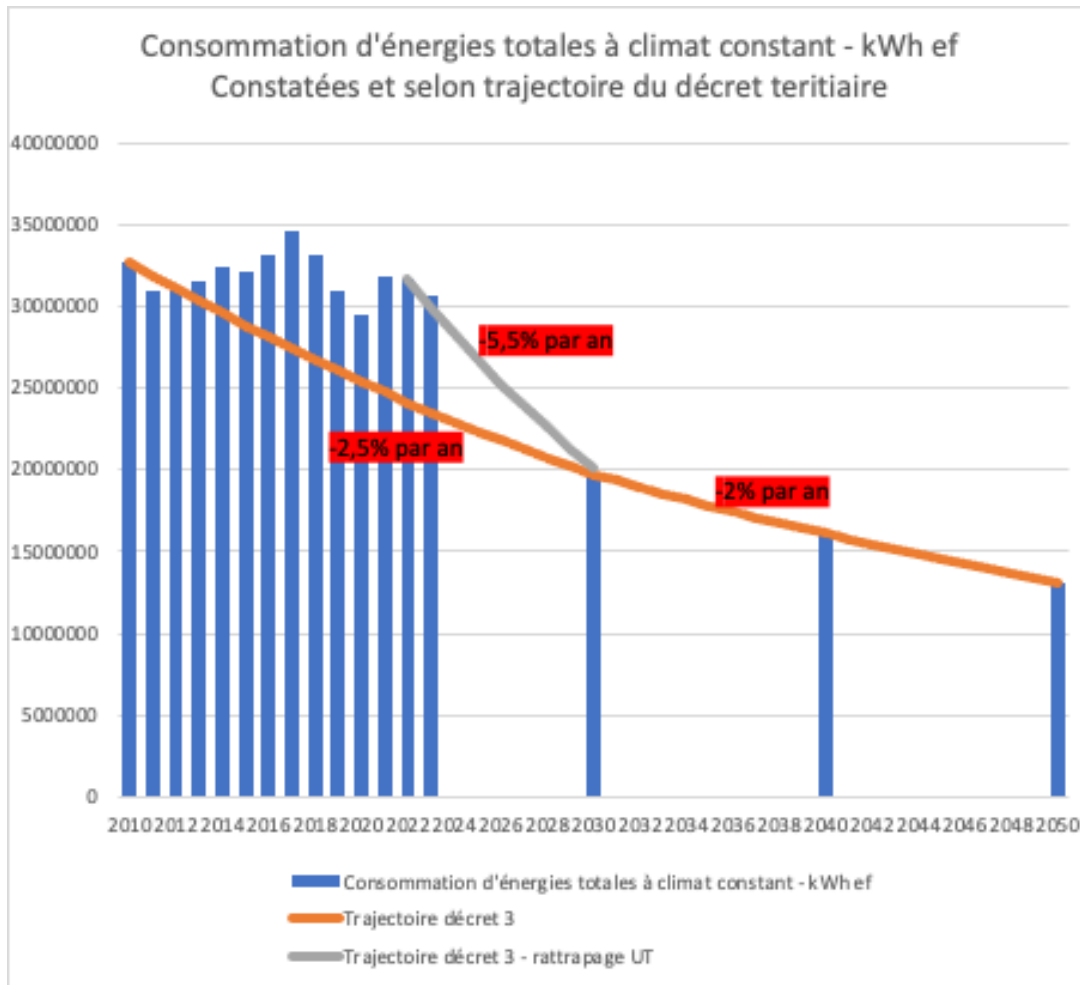


Dans un second temps, en termes opératoires, une analyse par secteur émetteur sera nécessaire pour estimer les leviers les plus efficaces pour atteindre ces objectifs de manière réaliste.



Récap CO ₂ e	Emissions	
	t CO ₂ e	%
Energie	4 104	5%
Hors-énergie	537	0,7%
Intrants	22 473	28%
Fret	1 291	2%
Déplacements	49 292	62%
Déchets	396	0,5%
Immobilisations	2 052	3%
Total	80 146	100%

Objectifs de réduction de la consommation énergétique pour l'Université de Tours



Pour une part, l'atteinte des objectifs de réduction (-40 % en 2030, -50 % en 2040, -60 % en 2050 par rapport à 2010) doit être précisée au regard de l'état du parc actuel et des capacités financières d'investissement pour des opérations de rénovations énergétiques.

Mais pour une autre part, l'atteinte des objectifs peut relever de la réduction des surfaces exploitées (rapprochement de services), d'optimisation des usages (flex-office, limitations des usages mixtes recherche-tertiaire) et de mesures de restriction (fermeture de l'établissement sur période d'hiver, arrêt du chauffage en après-midi).

La part d'énergie renouvelable (ENR) dans cette consommation est un indicateur à considérer pour préciser l'analyse et corréliser la consommation d'énergie avec les émissions de GES. L'accès au réseau de chaleur urbain (RCU) déployé par la Métropole de Tours est déjà engagé pour les sites de Tonnellé, Tanneurs et Plat d'Étain à court terme. Par ce moyen, 64% de la chaleur consommée par l'Université de Tours est décarbonée.

La production d'ENR est envisagée par l'établissement (potentiel de photo-voltaïque en cours d'évaluation) et sera sans doute à considérer avec de nouvelles demandes d'usages (recharge de vélo ou trottinettes électriques, demande de prises électriques dans les salles d'amphithéâtre) dans une démarche de "zéro consommation nette" : tenant compte d'un potentiel de production énergétique, les décisions en termes de trajectoire de décarbonation devront prendre en compte le rapport entre cette capacité de production et les potentielles nouvelles demandes d'usages.

ASTRES

Agenda Stratégique de TRansformation Écologique et Sociale

-

GOUVERNANCE

-



LES ENJEUX DE LA GOUVERNANCE DE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE (TES)

Une nouvelle organisation politique et institutionnelle

- ASTRES a vocation à stabiliser une organisation politique et institutionnelle pérenne pour mener les actions en faveur de la Transformation Écologique et Sociale (TES).
- Le service en charge du pilotage et de l'animation de la stratégie de TES est le SPoTE (Service du pilotage de la transition écologique), positionné au sein de la DOPTe (Direction de l'organisation, du pilotage et de la transition écologique). La DOPTe sera en charge de la mesure des indicateurs de ASTRES.
- Le rôle du SPoTE est d'animer et de piloter la stratégie de TES : c'est un rôle transversal qui implique une légitimité à agir auprès des services administratifs, des directions fonctionnelles, des composantes universitaires et des unités de recherche.

La nécessité d'un portage politique fort

- Le soutien par une implication directe de la Présidence de l'Université de Tours est incontournable pour porter les dispositifs d'incitation et d'obligation, à travers des arbitrages politiques.
- Le portage en direct par un.e ou plusieurs Vices-Présidences en charge de la TES est nécessaire pour assurer les liens avec les missions, les directions, les services, les composantes et les laboratoires de l'Université.
- L'inscription d'objectifs de TES dans tous les domaines et projets des Vice-Présidences est à valider régulièrement.

Une gouvernance partagée

- Tous les responsables administratifs et de service doivent tenir compte des enjeux de TES. Pour cela, les feuilles de route des directions et composantes doivent intégrer annuellement des objectifs de TES issus de l'Agenda Stratégique de Transformation Écologique et Sociale (ASTRES).
- Tous les personnels administratifs et techniques des services, des composantes et des unités de recherche, ainsi que les enseignant.es, enseignant.es-chercheur.es et chercheur.es sont des leviers puissants de la mise en œuvre des stratégies de TES. Chacun.e est convié.e à participer annuellement au Forum des Possibles, afin d'être informé.e.s de l'avancée des projets, d'évaluer l'impact et l'efficacité des actions menées, de préciser et faire évoluer collectivement certaines actions et enfin, de proposer de s'impliquer dans des actions collectives.
- Une mobilisation de la communauté étudiante est assurée par le partenariat avec des associations au sein de projets et lors du Forum du Possibles où les étudiant.es élus des conseils de composantes sont invité.es.
- Les partenaires extérieurs sont invités autant que de besoin lors de réunions thématiques des comités de projet : associations locales, collectivités, intercommunalités, Département, Région, syndicats mixtes, services et agences de l'Etat (notamment l'ADEME).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA GOUVERNANCE

La gouvernance de ASTRES doit permettre de piloter dans la durée les transformations écologiques et sociales dans une organisation unique, pérenne, transversale et cohérente, articulée aux instances centrales de l'établissement. Quatre niveaux de gouvernance sont identifiés.

1. Accélérer les décisions

- Articuler et formaliser la gouvernance de ASTRES avec les instances universitaires
- Examiner l'avancement et solutionner les blocages des actions
- Garantir la conformité des actions menées avec les orientations stratégiques de ASTRES et du projet d'établissement
- Assurer la transversalité et la cohérence interne de ASTRES avec les plans et schémas en cours à l'Université
- Valider la hiérarchisation des actions émanant du Forum des Possibles

Ce rôle est porté par le Conseil Stratégique de la Transformation Écologique et Sociale

2. Piloter, animer, réaliser

- Suivre la mise en œuvre des projets
- Assurer la transversalité et la cohérence interne
- Mobiliser et coordonner les acteurs internes et externes des projets
- Mettre en œuvre des projets en cours

Ce rôle est porté par les Comités de Projet

3. Faire évoluer ASTRES

- Évaluer l'impact et l'efficacité des actions menées
- Préciser / Faire évoluer / tester collectivement certaines actions
- Prioriser et proposer de s'impliquer dans de nouvelles actions
- Organiser un temps d'échange entre les personnels et enseignant.e-chercheur.es investi.e.s dans la formation et la recherche de TES pour co-construire des outils partagés et développer des projets communs.

Ce rôle est porté par le Forum des Possibles

4. Partager et faire savoir

- Partager les bonnes pratiques et expériences, informer
- Créer de la cohésion autour d'objectifs communs

Ce rôle est porté par le Conseil des Référent.es de la Transformation Écologique et Sociale

SCHÉMA DE GOUVERNANCE

Un Conseil Stratégique de la Transformation Écologique et Sociale

Animation : Vice-président.e en charge de la Transition Écologique

Composition : Président.e, Directeur.rice Général des Services, Directeur.rice des Ressources Humaines, Vices-président.es et Directeur.rices animant les comités de projets, 2 Directeur.rices de composantes, 2 étudiant.es issu.es des conseils des composantes, 2 personnels issus du CSA.

Invités : l'ensemble des vices-président.es et directeur.rices des services

7 Comités de projet

Composition : personnels dont le périmètre de mission correspond au projet, personnels et étudiant.es volontaires identifié.es lors du Forum des Possibles						
Formation & vie universitaire <u>Animation</u> : Vice-président.e à la formation / Direction de la formation	Recherche <u>Animation</u> : Vice-président.e en charge de la recherche / Direction de la recherche et de la valorisation	Organisation & Politique Sociale <u>Animation</u> : Vice-président.ee en charge des conditions de travail, des relations sociales et humaines, du handicap et de la lutte contre les discriminations / Direction des ressources humaines	Énergies <u>Animation</u> : Vice-président.e en charge de l'immobilier / Direction des affaires juridiques et du patrimoine	Mobilités <u>Animation</u> : Vice-président.e à la Transition Écologique / Service du Pilotage de la Transition écologique	Impact environnemental <u>Animation</u> : Vice-président.e à la Transition Écologique / Service du Pilotage de la Transition écologique + Direction de la Prévention, Logistique, Santé, Sécurité & Sûreté	Numérique <u>Animation</u> : Vice-président.e en charge du numérique et des systèmes d'information / Direction des systèmes d'information
Une Interface chefferie de projet (SPOTE)						

Forum des Possibles

Animation : Vice-président.e à la Transition Écologique / Service du Pilotage de la Transition écologique

Invités - cœur de cible : les membres des Comités de projet ; les membres du conseil stratégique TES

Invités : événement ouvert à tous les personnels ; étudiant.es élu.es dans les conseils centraux des composantes

Conseil des Référent.es de la Transformation Écologique et Sociale

Animation : Vice-président.e à la Transition Écologique / Service du Pilotage de la Transition écologique

Composition : Référent.es TES des services centraux, des composantes et des unités de recherche

PRINCIPES

1. Accélérer les décisions

- Articuler et formaliser la gouvernance de l'ASTRES avec les instances universitaires
- Examiner l'avancement et solutionner les blocages des actions
- Garantir la conformité des actions menées avec les orientations stratégiques de l'ASTRES et du projet d'établissement
- Assurer la transversalité et la cohérence interne de l'ASTRES avec les plans et schémas en cours à l'Université
- Valider la hiérarchisation des actions émanant du Forum des Possibles

Enjeux

L'ASTRES est le **fruit d'un travail de construction collective** mené durant un an et demi avec des membres de la communauté universitaire. Les temps forts ont été l'organisation d'ateliers à l'automne 2022 avec des personnels et des enseignant.es-chercheur.es investi.es sur ces questions depuis plusieurs années, des responsables de services et de composantes afin de définir ensemble les objectifs et le cap stratégique ; le Forum des Possibles en juin 2023 qui a permis d'identifier avec les 140 participant.es les obstacles, leviers et moyens nécessaires pour la mise en œuvre d'actions structurantes. Sont venus nourrir les réflexions des documents élaborés en groupes projet en 2021 et 2022 : le plan d'actions issu du bilan carbone, l'Accord de Grenoble dont l'université de Tours est signataire pour la mise en œuvre de 140 actions en faveur de la transition écologique et sociale, le plan de sobriété pour diminuer en 2 ans de 10% les dépenses énergétiques de l'université.

La stratégie générale de l'ASTRES est politiquement validée par l'équipe de vice-président.es élu.es. Une instance politique appelée Conseil Stratégique de la Transformation Écologique et Sociale doit s'assurer de la **conformité des actions menées** dans ce cadre de cette stratégie.

Ce Conseil Stratégique peut être amené à **faire évoluer ce cadre**, en réponse à de nouveaux enjeux identifiés dans les mois/années à venir, selon la mise en œuvre de l'ASTRES ou de nouvelles contraintes et opportunités.

Le Conseil Stratégique devra également procéder à des **arbitrages**, en fonction des moyens humains et financiers alloués à la mise en œuvre de l'ASTRES, encadrer et conditionner l'intervention de certains partenaires.

Proposition : un Conseil Stratégique de Transformation Écologique et Sociale

Animation : Vice-président.e en charge de la Transition Écologique

Composition : Président.e, Directeur.rice Général des Services, Directeur.rice des Ressources Humaines, Vices-président.es et Directeur.rices animant les comités de projets, 2 Directeur.rices de composantes, 2 étudiant.es issu.es des conseils des composantes, 2 personnels issus du Comité Social d'Administration (CSA).

Invités : l'ensemble des vices-président.es et directeur.rices des services

La composition marque l'ambition donnée aux TES qui sont intégrées à l'ensemble des missions de l'université.

La présence de directeur.rices de composantes, personnels BIATSS et d'étudiant.es permet une représentativité de l'ensemble acteurs de l'université, d'impliquer et de mobiliser les composantes, de favoriser une participation effective des étudiant.es aux décisions que les concernent. Ils.elles seront choisis par le.la Vice-président.e en charge de la Transition Écologique après un appel à candidatures au sein de leur organes de gouvernance : Conseil des Directeur.rices, Conseils des composantes, Comité Social d'Administration.

Le rôle et le fonctionnement du Conseil Stratégique de Transformation Écologique et Sociale seront inscrits dans les annexes des statuts de l'Université de Tours.

Le Conseil Stratégique de Transformation Écologique et Sociale se réunira deux fois par an : en avril et en octobre de chaque année. La prise de décision sera collective en vue de trouver une solution acceptable pour tous les membres du Conseil. Elle permettra une écoute active et la prise en compte des points de vue de chacun.e. Si un consensus ne peut être trouvé, le Conseil procédera à un vote à la majorité simple : l'option sélectionnée sera celle qui recueille le plus grand nombre de voix. En cas d'égalité, la décision sera prise par le.la Vice-président.e en charge de la Transition Écologique.

Le Conseil Stratégique de Transformation Écologique et Sociale émettra des avis et vœux :

- sur les orientations des politiques de l'université en termes de transformation écologique et sociale
 - sur le fonctionnement des différents comités de projets de ASTRES et leur coordination
- Elle proposera au Conseil d'Administration :
- toute nouvelle action qui nécessiterait un financement complémentaire de l'établissement
 - toute proposition de mesure qui modifierait les règles de fonctionnement de l'établissement

2. Piloter, animer, réaliser

- Suivre la mise en œuvre des projets
- Assurer la transversalité et la cohérence interne
- Mobiliser et coordonner les acteurs internes et externes des projets
- Mettre en œuvre des projets en cours

Enjeux

Les actions de l'ASTRES seront mises en place par les différents acteurs de la communauté universitaire (services, composantes, unités de recherche, associations étudiantes...).

A cet égard, le rôle central du **Service du Pilotage de la Transition écologique** en tant que Pilote général (mis en avant dans le diagnostic) est primordial à préserver et à renforcer. **Les comités de projets** seront la cheville ouvrière de l'opérationnalité.

Proposition : 7 Comités de Projet

Le suivi de la mise en œuvre devra être faite à l'échelle du **Conseil Stratégique de la Transformation Écologique et sociale**, réuni deux fois par an, avec un suivi plus fin de la part du **Service du Pilotage de la Transition écologique**.

La mise en œuvre opérationnelle sera portée par les **Comités de projet** qui permettront de couvrir le spectre des thématiques tout en assurant leur mise en œuvre opérationnelle ciblée :

Composition d'un comité de projet : personnels dont le périmètre de mission correspond au projet, personnels et étudiant.es volontaires identifié.es lors du Forum des Possibles

Formation & vie universitaire	Recherche	Organisation & Politique Sociale	Énergies	Mobilités	Impact environnemental	Numérique
<u>Animation</u> : Vice-président.e à la formation / Direction de la formation	<u>Animation</u> : Vice-président.e en charge de la recherche / Direction de la recherche et de la valorisation	<u>Animation</u> : Vice-président.ee en charge des conditions de travail, des relations sociales et humaines, du handicap et de la lutte contre les discriminations / Direction des ressources humaines	<u>Animation</u> : Vice-président.e en charge de l'immobilier / Direction de l'immobilier et du patrimoine	<u>Animation</u> : Vice-président.e à la Transition Écologique / Service du Pilotage de la Transition écologique	<u>Animation</u> : Vice-président.e à la Transition Écologique / Service du Pilotage de la Transition écologique + Direction de la Prévention, Logistique, Santé, Sécurité & Sûreté + Service du Pilotage de la Transition écologique	<u>Animation</u> : Vice-président.e en charge du numérique et des systèmes d'information / Direction des systèmes d'information

Une interface Chefferie de projet par le Service du Pilotage de la Transition Écologique

Les **Comités de projet** sont au nombre de sept et correspondent aux axes stratégiques: Formation & Vie universitaire, Recherche, Organisation & Politique sociale, Énergies, Mobilités, Impact environnemental, Numérique.

Missions :

L'animation de chaque Comité de projet sera assurée par un binôme composé d'un.e vice-président.e et d'un.e chef.fe de projet issu.e d'une direction de service. Le rôle de chacun sera le suivant :

- Sponsor : vice-président.e

Il ou elle définit la vision et les objectifs en alignement avec la stratégie TES de l'université, tout au long du cycle de vie des projets ; prend des décisions importantes en cas de besoin ; approuve les demandes de changement qui ont un impact sur le budget et les ressources ; représente les projets au sein de l'équipe présidentielle et des acteurs internes et externes.

- Chef.fe de projet : personnel BIATSS qui peut-être ou non en position hiérarchique

Il.elle est responsable de la planification, de l'organisation et de la réalisation des projets au sein de son groupe. Il est le garant du succès du projet et doit s'assurer que celui-ci est réalisé dans les délais, le budget et la qualité impartis.

Détails des missions :

- En collaboration avec les parties prenantes, identifier les besoins et les attentes et les traduire en objectifs clairs et mesurables ; identifier les risques
- Détailler les étapes à suivre, les ressources nécessaires et les jalons
- Identifier les membres du groupe de projet et répartir les tâches ; identifier les parties prenantes externes
- Animer et motiver les membres du groupe de projet en veillant à une bonne communication
- Suivre l'avancement du projet en fonction des objectifs et jalons fixés
- Prendre les mesures correctives nécessaires
- Réaliser un bilan du projet et valider les livrables

En résumé, les sponsors et les chef.fes de projet sont des acteurs clés et complémentaires du succès d'un projet.

Composition d'un comité de projet : experts des services, experts des composantes, personnels et étudiant.es volontaires identifié.es lors du Forum des Possibles. Sa composition est évolutive en fonction des actions en cours et à venir à mettre en œuvre.

Plusieurs rôles sont possibles et seront à définir pour chacun des membres : organisateur, expert, soutien.

Périmètre : les actions des Comités de projet sont identifiées dans chaque fiche projet (3^e partie d'ASTRES). Des actions complémentaires sont identifiées par axe stratégique en annexe d'ASTRES. Elles seront mises en œuvre en fonction des opportunités et des moyens disponibles, sur proposition du Forum des Possibles, et validation du Conseil Stratégique de la Transformation Écologique et Social. Pour rappel, les décisions modifiant substantiellement les règles de fonctionnement de l'établissement ou nécessitant un financement complémentaire seront soumises au vote du Conseil d'Administration.

Fréquence de réunions : des réunions régulières seront organisées à la discrétion de chaque binôme responsable de l'animation des comités de projet.

Le focus sur quelques actions au lancement de l'ASTRES permettra de s'assurer de la mise en œuvre effective d'actions. Des modifications d'organisation sont possibles dans le respect de l'organisation générale d'ASTRES, après échange avec le SPOTE. Il s'agit de miser sur l'effet tâche d'huile : l'action entraînera l'action et permettra une montée en puissance et en compétence de la communauté.

Le Service du Pilotage de la Transition écologique sera l'organe d'une « **interface chefferie de projet** ». Il sera composé par le.la Responsable et deux chef.fes de projets transition écologique du Service du Pilotage de la Transition écologique, en accord avec le.la Vice-président.e de la Transition Écologique.

Missions :

- suivre l'avancement des comités de projet : points réguliers avec le.la chef.fe de projet ; suivi des tâches et des jalons
- identifier les points d'avancement et de blocage, évaluer les risques et les opportunités, anticiper les problèmes potentiels, prendre des décisions en accord avec les vices-président.es et chef.fes de projet animant les comités de projet.
- communiquer de manière ascendante : synthétiser les informations collectées auprès des comités de projet afin de les transmettre au Conseil Stratégique de la Transformation Écologique et Sociale et autres organes de gouvernance
- Communiquer de manière descendante : transmettre les décisions Conseil Stratégique de la Transformation Écologique et Sociale et autres organes de gouvernance aux comités de projet ; assurer la cohérence des projets avec les orientations du Conseil Stratégique
- Assurer la transversalité des projets : favoriser la collaboration entre les comités de projet et veiller à la cohérence des projets

Méthodologie et outils : l'outil de suivi **MS Projet** sera utilisé par l'ensemble des chef.fes de projet et permettra au SPoTE d'avoir une vue ensemble des projets. La référentiel DD&RS du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sera quant à lui l'outil d'auto-évaluation des actions de développement durable.

Fréquence de réunion : l'ensemble des binômes composés d'un.e vice-président.e et d'un.e chef.fe de projet se réunira à l'occasion du Forum des Possibles. Le SPoTE organisera également tout au long de l'année des réunions de travail et de partage d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques pouvant concerné.es un ou plusieurs chef.fes de projet.

3. Faire évoluer l'ASTRES

- Évaluer l'impact et l'efficacité des actions menées
- Préciser / Faire évoluer / tester collectivement certaines actions
- Prioriser et proposer de s'impliquer dans de nouvelles actions
- Organiser un temps d'échange entre les personnels et enseignant.e-chercheur.es investis dans la formation et la recherche de TES pour co-construire des outils partagés et développer des projets communs.

Enjeux

Mettre en œuvre l'ASTRES nécessite le concours de toute la communauté universitaire, c'est-à-dire de tous les étudiant.es et les personnels, quel que soit leur fonction, leur statut ou encore leurs missions. Il est nécessaire de faire connaître l'action et les engagements de l'Université sur la TES, d'entretenir un dialogue et une cohésion au sein de cette communauté.

Proposition : un Forum des Possibles

Au-delà des comités de projet, pour maintenir la dynamique, un **Forum des Possibles** sera organisé chaque année. Cette « événementialisation » permettra d'échanger autour des projets menés ou en cours de déploiement en impliquant largement la communauté universitaire, de lutter contre l'essoufflement.

Cet événement sera ouvert à tous les personnels et sur invitation pour les étudiant.es élu.es des Conseils de composantes. Une jauge maximale de 150 personnes sera appliquée.

Animation : Vice-président.e à la Transition Écologique / Service du Pilotage de la Transition écologique

Invités - cœur de cible : les membres des comités de projet ; les membres du conseil stratégique TES

Invités : événement ouvert à tous les personnels ; étudiant.es élu.es dans les conseils centraux des composantes

Déroulé du Forum des Possibles :

Une première partie sera consacrée à informer les participant.es des actions TES menées ou en cours à l'Université. Cette communication descendante devra être dynamique et scénarisée afin de maintenir l'attention des participant.es. Un temps d'échanges permettra d'évaluer l'impact et l'efficacité des actions menées.

Une deuxième partie permettra aux participant.es de se réunir en sept sous-comités, un par thématique. L'objectif sera double : débattre des actions en cours (leviers, obstacles, synergies), faire évoluer collectivement certaines actions et prioriser les prochaines actions à mettre en œuvre parmi les actions complémentaires (voir en annexe). En effet, l'établissement étant d'ores et déjà engagé dans des objectifs de réduction de son impact environnemental (bilan carbone,

plan sobriété, accord de Grenoble, mais aussi scénario. 1.5 des laboratoires de recherche), il s'agit d'agir et de réaliser au plus vite les actions déjà identifiées.

Le Forum des Possibles se conclura pour un temps plus informel, permettant aux participant.es de prendre connaissance des prochaines actions à venir et de se porter volontaire pour rejoindre un groupe de projet.

4. Partager et faire savoir

- Partager les bonnes pratiques et expériences, informer
- Créer de la cohésion autour d'objectifs communs

Enjeux

Pour répondre collectivement aux enjeux des transformations écologiques et sociales, nombreux et complexes, l'université de Tours doit s'enrichir des compétences des personnels souhaitant s'investir sur ces questions stratégiques. Ces personnels BIATSS et enseignant.es-chercheur.es, permettront d'accélérer la prise de conscience de ces enjeux, d'accompagner le changement et la mise en place de pratiques plus durables, de mobiliser la communauté universitaire.

Proposition : un Conseil des Référent.es de la Transformation Écologique et Sociale

Un **Conseil des Référent.es** permettra un échange fécond entre la communauté universitaire et l'instance politique du Conseil Stratégique de la Transformation Écologique et Sociale. Il permettra une discussion collective des enjeux TES à l'échelle de l'Université, que ce soit dans les services, dans les composantes et dans les laboratoires de recherche.

Un appel à candidature pour devenir référent.e TES sera lancé auprès de l'ensemble des personnels universitaires. Pour les services centraux, le SPoTE, avec le.la Vice-Président.e, sélectionnera un ou une référent.e TES par direction ou service central du Plat d'Étain. Pour les composantes, la présence d'un ou une référent.e TES permettra de construire un dialogue ancré et donnera lieu à un échange lors des dialogues de gestion. À noter, un.e référent.e TES est déjà nommé.e par unité de recherche.

Afin de faciliter l'investissement et de valoriser l'engagement des référent.es, cet engagement pourra faire l'objet du dispositif d'intéressement collectif que l'établissement est en train de bâtir. Le montant alloué sera à statuer lors de la mise en place opérationnelle de la gouvernance de ASTRES, et expliciter au moment de l'appel à participation. Les référent.es bénéficieront également d'une autorisation d'absence pour participer aux deux Conseils des Référent.es.

Missions d'un.e référent.e TES :

- Sensibiliser et informer : relayer et diffuser les informations émanant du SPoTE, informer le SPoTE des actions TES menées localement
- Accompagner et conseiller suite à la mise en place de changements de pratique
- Mobiliser et coordonner dans le cadre d'organisation d'événements
- Faire émerger des besoins, des envies, des questions et des points de blocage en matière de TES

Les missions des référent.e.s TES donneront lieu à la rédaction d'une fiche de poste.

Animation : Vice-président.e à la Transition Écologique / Service du Pilotage de la Transition écologique

Composition : Référent.es TES des services centraux, des composantes et des unités de recherche

Fréquence de réunion : le Conseil des référent.es TES se réunira 2 fois par an dont lors d'une demi-journée couplée au Forum des Possible.

REMERCIEMENTS

L'Agenda Stratégique de TRansformation Écologique et Sociale (ASTRES) a bénéficié du travail du Service du Pilotage de la Transition Écologique en collaboration active avec de nombreux personnels des services et des composantes, d'enseignant.es-chercheur.es volontaires ainsi que de l'ensemble des vices-président.es de l'Université de Tours.

Il a été réalisé avec l'aide d'Auxilia Conseils (Simon Poullaute, Nicolas Bataille et Pauline Flam-bard) et financé par la Région Centre-Val de Loire et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) que nous tenons à remercier

ASTRES

Agenda Stratégique de TRansformation Écolo- gique et Sociale

-
FICHES PROJET



SOMMAIRE DES FICHES PROJETS

1.1 FORMER LES ÉTUDIANTS AUX TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET SOCIALES (TES)	34
1.2 FAVORISER UNE TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT	36
1.3 ASSURER UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE DES CAMPUS HABITÉS.....	38
2.1 RÉALISER LES BILANS CARBONE DES LABORATOIRES ET LES ACTIONS AFFÉRENTES	40
2.2 TRANSFORMER L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE POUR PRENDRE EN COMPTE LA TRANSITION SOCIALE	42
2.3 DIMINUER L'USAGE ET LA CONSOMMATION DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGIVORES	44
3.1 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL DES AGENTS EN COHÉRENCE AVEC LES MUTATIONS SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES	46
3.2 SOUTENIR L'INCLUSION DES PERSONNELS EN SITUATION DE HANDICAP ; LUTTER POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ; CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	48
4.1 RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES	50
4.2 DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES.....	52
5.1 AMÉLIORER LES AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS SUR ET VERS LES PRINCIPAUX SITES.....	54
5.2 ACCÉLÉRER LE REPORT VERS DES MODES ALTERNATIFS	56
6.1 INSTAURER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS	59
6.2 FAVORISER UNE ALIMENTATION SAIN ET RESPONSABLE	62
6.3 ACCROÎTRE LA BIODIVERSITÉ SUR NOS CAMPUS	64
7.1 INCITER AUX BONNES PRATIQUES DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE	66
7.2 RÉDUIRE LA CONSOMMATION DES TERMINAUX NUMÉRIQUES PÉDAGOGIQUES	68
AXE TRANSVERSAL - ÉVALUER ET RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE L'UNIVERSITÉ	70

1.1 FORMER LES ÉTUDIANTS AUX TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES ET SOCIALES (TES)

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Décarbonation des activités (réduction ciblée de l’empreinte carbone des établissements) <input type="checkbox"/> Sobriété énergétique (réduction de la consommation d’énergie) <input type="checkbox"/> Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement et formation <input type="checkbox"/> Recherche et innovation <input type="checkbox"/> Réduction de l’impact environnemental (décarbonation des activités) <input type="checkbox"/> Politique sociale et qualité de vie au travail
---	---

<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-Président.e à la Formation</p> <p><u>Service référent</u> : Direction de la Formation</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : Polytech Tours, IAE Tours, SUAPS</p> <p><u>Parties prenantes externes</u> : Région ; ville de Tours ; Tours Métropole Val de Loire ; Associations ; Rectorat ; université d’Orléans ; INSA CVL ; IAE France</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Long terme (2028) <input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme (2025-2026) <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (2023-2024)
--	---

<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Le projet a vocation à la mise en place opérationnelle d’une formation obligatoire sur la transition écologique et sociale en L2 – pour les Licences générales - (puis en 2ème année pour tous les cursus), d’un volume de 18h environ : autonomie (8h) + présentiel (10h).</p> <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner aux étudiants une vision globale des enjeux de la TES (climat, biodiversité, alimentation, énergie, adaptation, social) - Permettre l’implication et la mise en action des étudiants pour limiter l’éco-anxiété - Intégrer cette formation dans la poursuite d’étude et de projet professionnel

<p>Indicateurs d’évaluation</p> <p>[Quantitatif] Nombre d’étudiants en L2 ayant suivi le module TES par an (objectif : 100% des étudiants de L2 en 2026 (valeur cible du COMP)</p>	<p>Public cible</p> <p>La communauté universitaire étudiante</p>
---	---

Étapes de mise en œuvre

1. Fédérer un groupe (enseignants, personnels des bibliothèques, conseillers pédagogiques, etc.)
2. Élaborer les contenus pédagogiques et les modalités de la formation
3. Évaluer les moyens humains et la logistique associée (salles, matériel, impressions, prestataires, communication...)
4. Nouer et renforcer les liens avec le tissu associatif local et les collectivités territoriales.
5. Mettre en œuvre les premiers modules, en mesurant leur pertinence (pôle qualité des formations)
6. Accompagner les équipes pédagogiques et administratives
7. Former régulièrement de nouveaux intervenants
8. Mettre à jour annuellement les contenus et les techniques d'animation (selon les retours des évaluations)
9. Coopérer avec l'université d'Orléans et l'INSA CVL
10. Étendre à toutes les formations (IUT, santé) et dépasser l'engagement initial en formant 100% des étudiant.es à partir de 2028

Articulation avec les documents de planification existants

- Schéma Directeur de la Vie étudiante
- Plan de sobriété (2022-2024)

Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs

Financements mobilisables

- COMP : 54k€ pour 0.5 ETP (soutenir la mise en place du socle commun TEDS)

1.2 FAVORISER UNE TRANSITION DE L'ENSEIGNEMENT

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Décarbonation des activités (réduction ciblée de l'empreinte carbone des établissements) <input type="checkbox"/> Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie) <input type="checkbox"/> Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement et formation <input type="checkbox"/> Recherche et innovation <input type="checkbox"/> Réduction de l'impact environnemental (décarbonation des activités) <input type="checkbox"/> Politique sociale et qualité de vie au travail
---	---

<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-Président.e à la Formation</p> <p><u>Service référent</u> : Direction de la Formation ; Direction des Ressources Humaines</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : Centre d'Accompagnement à la Pédagogie pour les Enseignants</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Long terme (2028) <input type="checkbox"/> Moyen terme (2025-2026) <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (2023-2024)
--	---

<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Il s'agit de former les enseignants et enseignants chercheurs aux enjeux de la transitions écologique et sociale (TES) pour leur permettre d'intervenir dans le socle commun de L2 (cf. fiche projet précédente correspondante) ou d'intégrer la TES dans des cours disciplinaires.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire une formation à destination des enseignants qui souhaitent intervenir dans le socle commun de L2. - Faire vivre une communauté dans le temps pour entretenir l'implication d'un groupe suffisamment important (échanges de pratiques, conférences, journées thématiques) - Mettre en place des partenariats avec des entreprises ou associations en lien avec la transition écologique et sociale - Encourager les projets pédagogiques intégrant les dimensions de la transition écologique et sociale notamment via les CPP - Identifier et mettre à disposition des ressources pédagogiques (UVED, Shift project, fresques, jeux sérieux...) pour favoriser la transformation pédagogique des enseignants.

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p><u>[Quantitatif]</u> Nombre de personnes formées à l'animation des cours liés à la TES ; nombre de modules disciplinaires intégrant les enjeux TES (déclaratif)</p>	<p>Public cible</p> <p>La communauté enseignante</p>
---	---

Étapes de mise en œuvre

1. Mettre en place des formations entre pairs, et avec des associations ou entreprises sur les thématiques de la TES
2. Proposer des formations collectives / individuelles pour diversifier les pratiques pédagogiques (par exemple : formations à l'animation de groupe pour favoriser l'interaction et la participation des étudiants)
3. Faire un bilan en récoltant les retours d'expérience des enseignants et des étudiants et organiser des retours d'expérience pour faire évoluer les contenus.
4. Généraliser la formation aux enseignants et enseignants-chercheurs, BIATSS.

Articulation avec les documents de planification existants

- Schéma Directeur de la vie étudiante
- Plan de sobriété (2022-2024)

Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs

Financements mobilisés

- Adhésion UVED : 4k€

Financements mobilisables

- COMP : 60k€ pour former et être formés en interne aux enjeux de la TEDS et de l'évaluation de l'empreinte carbone

1.3 ASSURER UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE DES CAMPUS HABITÉS

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Décarbonation des activités (réduction ciblée de l’empreinte carbone des établissements) <input type="checkbox"/> Sobriété énergétique (réduction de la consommation d’énergie) <input checked="" type="checkbox"/> Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> Enseignement et formation <input type="checkbox"/> Recherche et innovation <input type="checkbox"/> Réduction de l’impact environnemental (décarbonation des activités) <input type="checkbox"/> Politique sociale et qualité de vie au travail
--	---

<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-Président.e à la culture et à la vie de campus</p> <p><u>Service référent</u> : Direction de la Vie étudiante / Service de la vie étudiante et de campus</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : Service du Pilotage de la Transition Écologique, Direction des Affaires Juridiques et du Patrimoine</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Long terme (2028) <input type="checkbox"/> Moyen terme (2025-2026) <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (2023-2024)
---	---

<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Dans le contexte d’une université inscrite au cœur de la ville dans de multiples sites comptant chacun de 2000 à 8000 étudiants, le projet Campus Habités part d’un double constat : d’une part, les services de la vie de campus de l’université de Tours (vie étudiante/engagement, santé/social, sports, culture, transition écologique) en raison de leur implantation physique sur différents campus rencontrent des freins pour déployer leurs offres de service et leurs prestations à l’ensemble des 30 000 étudiants. D’autre part, les étudiants expriment depuis plusieurs années le manque de lieux de vie offrant des usages polyvalents : espaces de coworking, services de proximité, lieux de rencontres associatives, espaces de détente.</p> <p>À ce titre, l’Université souhaite inscrire son souci de sobriété et de prise en compte des problématiques liées au changement climatique dans l’amélioration de la gestion, de la structure et de la vie de campus. Elle souhaite également dans ce cadre échanger des bonnes pratiques sur les campus en matière de transition écologique.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser la vie de campus au travers de la démarche de campus habités en améliorant et en diversifiant les lieux de vie étudiante - Informer et sensibiliser les étudiant.es aux enjeux de la transition écologique, de manière ludique et concrète - Impliquer les étudiant.es dans les projets de transformation des pratiques portés par l’établissement : déplacements, gestion des déchets... - Renforcer l’ancre territorial de l’université de Tours
--

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>[Quantitatif] Nombre de projets accompagnés par site ; Nombre d'activités de sensibilisation organisés par site ; surface végétalisée ; surface consacrée aux potagers et jardins partagés</p> <p>[Qualitatif] Amélioration de l'appréciation des équipements et des aménagements sur les sites concernés (Tanneurs, Fromont, Portalis, Grandmont et Blois) via la réalisation d'une enquête Conditions de vie étudiante contenant des items permettant d'évaluer la satisfaction des étudiants et l'adéquation entre les équipements et les attentes</p>	<p>Public cible</p> <p>La communauté universitaire étudiante</p>
---	---

<p>Étapes de mise en œuvre</p> <p>1. Améliorer la gestion, la structure et la vie de campus écologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la mise en place de potagers et jardins partagés - Agir pour la végétalisation des campus - Accompagner les projets écologiques et solidaires sur les sites universitaires : friperie éphémère, distribution alimentaire... - Soutenir les initiatives étudiantes solidaires et écologiques - Organiser un événement éco-responsable d'accueil et d'intégration des étudiant.es chaque rentrée <p>2. Échanger des bonnes pratiques en matière de transition écologique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échanger à l'échelle de l'établissement, du territoire et inter-établissements - Mettre en relation des projets étudiants avec la situation écologique et énergétique du campus et de leur environnement - Améliorer le bilan carbone des projets de relations internationales - Accompagner les projets étudiants de développement durable et responsabilités sociale - Proposer des activités de sensibilisation aux enjeux sociétaux / citoyens / de transition écologique tout au long de l'année et sur l'ensemble des sites universitaires
--

<p>Articulation avec les documents de planification existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schéma Directeur de la vie étudiante et de campus - Plan de sobriété (2022-2024) 	<p>Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs</p> <p><u>Financements mobilisés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Événement de rentrée : 25k€ - Jardins partagés : 4,4K€ <p><u>Financements mobilisables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - COMP : appui sur une partie des financements demandés - 130k€ pour l'aménagement des campus habités.
--	--

2.1 RÉALISER LES BILANS CARBONE DES LABORATOIRES ET LES ACTIONS AFFÉRENTES

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Décarbonation des activités (réduction ciblée de l’empreinte carbone des établissements) ■ Sobriété énergétique (réduction de la consommation d’énergie) <input type="checkbox"/> Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance <input type="checkbox"/> Enseignement et formation ■ Recherche et innovation ■ Réduction de l’impact environnemental (décarbonation des activités) <input type="checkbox"/> Politique sociale et qualité de vie au travail
<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-Président.e en charge de la Recherche</p> <p><u>Service référent</u> : Direction de la Recherche et de la Valorisation</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : référents Transition écologique et sociale des unités de recherche</p> <p><u>Parties prenantes externes</u> : Collectif Labos 1point5, Association Ma terre en 180 min</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Long terme (2028) ■ Moyen terme (2025-2026) ■ Court terme (2023-2024)
<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Chaque unité de recherche doit terminer son Bilan Carbone avant l’été 2024 afin d’identifier courant 2024-2025 les leviers d’action pour construire des trajectoires de diminution des émissions de gaz à effet de serre, à partir desquelles découlera un plan d’action à moyen et long terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l’échelle de chaque laboratoire - pour obtenir une vue d’ensemble du secteur de la recherche à l’échelle de l’université <p>Cette cartographie globale ne vise pas à la comparaison entre laboratoires, mais plutôt à voir comment chacun d’eux contribue quantitativement et qualitativement à la réduction globale de l’impact environnemental et plus spécifiquement à la réduction de sa propre empreinte écologique.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un bilan carbone par unité de recherche et cibler les domaines sur lesquels celui-ci peut agir. - Sensibiliser les personnels et les membres des unités de recherche afin de maintenir une dynamique via notamment leurs référents Transition écologique et sociale. - Diminuer l’impact environnemental en mettant en œuvre le plan d’action subséquent par unité de recherche et à l’échelle de l’université. - Identifier la manière dont chaque unité de recherche contribue à la trajectoire d’ensemble : centraliser collectivement les bonnes idées et expériences. 	

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>[Quantitatif] Nombre d'unités de recherche ayant réalisé le bilan carbone ; nombre de plans d'actions réalisés ; réduction des consommations énergétiques et BGES</p>	<p>Public cible</p> <p>Les personnels et membres de l'ensemble des unités de recherche</p>
---	---

<p>Étapes de mise en œuvre</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Finaliser les bilans carbone grâce à l'outil GES 1point5 mis à disposition par le collectif Labos 1point5 : prévu pour juin 2024 2. Faire un retour illustré et didactique (par exemple, avec une correspondance entre les tonnes émises et le nombre de voyages) auprès des personnels et membres des équipes de recherche, sans oublier les gestionnaires et services administratifs 3. Traduire cet état des lieux en un plan d'action global et au sein de chaque unité de recherche, pour diminuer l'impact environnemental. Pour ce faire, mettre en commun dans un espace dédié les actions imaginées au sein de chaque laboratoire pour les mutualiser. 4. Transmettre aux institutions / services les besoins spécifiques identifiés avec Labos 1point5 5. Mettre en œuvre le plan d'action (graduellement dans le temps et en lien avec les autres actions mises en place par ailleurs). 6. Suivre le plan d'action et évaluer son impact effectif : réaliser une évolution comparative du Bilan Carbone par unité de recherche 7. Communiquer et valoriser le réalisé 8. Organiser une concertation au niveau régional (transversalement) : avec l'INSA et l'Université d'Orléans, ainsi qu'avec les Organismes Nationaux de Recherche pour partager les pratiques et retours d'expérience.
--

<p>Articulation avec les documents de planification existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schéma Directeur de l'énergie - Schéma Directeur pluriannuel de stratégie immobilière - Plan de sobriété (2022-2024) 	<p>Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs</p> <p><u>Financements mobilisés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dialogue de Performance : 66k€ (correspondant aux fiches projet 2.1 et 2.2)
---	---

2.2 TRANSFORMER L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE POUR PRENDRE EN COMPTE LA TRANSITION SOCIALE

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Décarbonation des activités (réduction ciblée de l'empreinte carbone des établissements) <input type="checkbox"/> Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie) <input type="checkbox"/> Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance <input type="checkbox"/> Enseignement et formation ■ Recherche et innovation ■ Réduction de l'impact environnemental (décarbonation des activités) ■ Politique sociale et qualité de vie au travail
--	---

<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-président.e en charge de la Recherche</p> <p><u>Service référent</u> : Direction de la Recherche et de la Valorisation</p> <p><u>Parties prenantes externes</u> : HCERES, Organismes Nationaux de la Recherche</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Long terme (2028) ■ Moyen terme (2025-2026) <input type="checkbox"/> Court terme (2023-2024)
--	---

<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>À l'échelle de l'Université de Tours, changer la manière dont la recherche est évaluée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux prendre en compte la qualité et la diversité des résultats, des pratiques et des activités de recherche - Accompagner les conséquences des trajectoires de réduction de l'impact environnemental sur la recherche et son évaluation (cohérence entre les actions et leurs implications pour les chercheurs) - Œuvrer au volet social de la transition écologique et sociale (tes) : conditions de travail <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître l'implication des unités de recherche et des chercheurs dans la transition écologique et sociale - Influencer les pratiques de recherche et faire de l'évaluation de la recherche un levier d'évolution des pratiques - Favoriser la science ouverte et travailler auprès des éditeurs - Reconnaître l'implication des unités de recherche et des chercheurs dans des démarches intégratives comme celles nécessaires à la transition écologique et sociale

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>[Quantitatif] Nombre de projets évalués avec des indicateurs TES ; évolution des pratiques de recherche : temps consacré à cette réflexion</p> <p>[Qualitatif] Influence de cette réflexion sur les pratiques : augmentation % recherche/projets sur les TES (ODD), diminution de l'impact carbone des colloques et autres activités scientifiques</p>	<p>Public cible</p> <p>Les personnels et membres de l'ensemble des unités de recherche</p>
--	---

<p>Étapes de mise en œuvre</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Constituer un groupe de travail. 2. Identifier les « espaces » à investir (appels à projets, procédures d'évaluation internes, portfolios, éditeurs, etc.) 3. Mettre en place : <ul style="list-style-type: none"> - Des actions de sensibilisation à une évaluation qualitative de la recherche, aux pratiques favorables à la TES et à la science ouverte - Des actions de sensibilisation à l'évaluation de la contribution d'un projet de recherche à sa contribution aux ODD - Des actions visant à faire évoluer les pratiques d'évaluation - Des actions pour modifier les pratiques de recherche permet de répondre à cette évaluation : charte de déplacement, application évaluation GES de l'organisation des colloques, tableau de bord des laboratoires avec indicateurs TES, etc. - Pérenniser les actions 4. Modifier des critères d'évaluation de la recherche en Commission Recherche, en Conseil Académique, dans les règlements des HDR et des doctorats 5. Faire de la veille sur l'environnement national et européen (initiative COARA européenne, pour définir de nouveaux critères TES et les intégrer) 6. Organiser une concertation avec l'écosystème régional 7. Évaluer l'impact de l'évaluation renouvelée sur la recherche et ses conséquences sur l'impact environnemental des activités. 8. Promouvoir ces critères dans les carrières des enseignant.es-chercheur.es (recrutement, avancement, etc.)

<p>Articulation avec les documents de planification existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'actions pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2021-2024 - Schéma directeur pluriannuel Égalité 2022-2024 - Schéma Directeur Handicap (2022-2025) - Plan de sobriété (2022-2024) 	<p>Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs</p> <p><u>Financements mobilisés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dialogue de Performance : 66k€ (correspondant aux fiches projet 2.1 et 2.2)
--	---

2.3 DIMINUER L'USAGE ET LA CONSOMMATION DES ÉQUIPEMENTS ÉNERGIVORES

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Décarbonation des activités (réduction ciblée de l'empreinte carbone des établissements) ■ Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie) ■ Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance ■ Enseignement et formation ■ Recherche et innovation ■ Réduction de l'impact environnemental (décarbonation des activités) <input type="checkbox"/> Politique sociale et qualité de vie au travail
<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-président.e en charge de la Recherche</p> <p><u>Service référent</u> : Direction de la Recherche et de la Valorisation</p> <p><u>Parties prenantes externes</u> : HCERES, Organismes Nationaux de la Recherche</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Long terme (2028) ■ Moyen terme (2025-2026) ■ Court terme (2023-2024)
<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Les laboratoires possèdent des équipements particulièrement consommateurs d'énergie, dont l'optimisation de l'usage peut permettre des économies importantes. Cette optimisation et la réduction afférente des consommations passe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - À court terme par des actions de sensibilisation et un plan progressif de repérage des marges de manœuvre ; - À moyen terme la réalisation de scénarios concertés et partagés, qui emportent l'adhésion et suscitent des initiatives - À long terme, la mise en œuvre des scénarios pertinents, leur évaluation et amélioration. <p><u>Objectifs</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Optimiser les usages des équipements 2. Réduire les consommations d'énergie spécifiquement liées aux équipements d'enseignement et de recherche 3. Limiter les consommations de fluides 4. Inciter, lorsque c'est pertinent, à l'achat d'équipements de haute classe énergétique et à fort indice de réparabilité 5. Être exemplaire sur les équipements utilisés et leur mode d'utilisation 	
<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>[Quantitatif] Baisse des émissions GES sur le poste Équipements du bilan carbone ; baisse des consommations d'énergie liée aux équipements d'enseignement et de recherche ; réduction des achats d'équipement en favorisant la réparation ; quantité de fluides consommés</p>	<p>Public cible</p> <p>Les personnels et membres de l'ensemble des unités de recherche</p>

Étapes de mise en œuvre

1. Établir un diagnostic des équipements et de leurs « accessoires » (élimination, besoins en gaz comme l'hélium...) et des besoins actuels en distinguant les besoins incontournables des besoins modulables (éventuellement selon les objectifs scientifiques)
2. Évaluer la possibilité de réduction des consommations (emplacement, possibilité de mutualiser les équipements, usages possibles pour réduire la consommation, facteurs limitants)
3. Établir un ou des scénarios plus vertueux : déménagement, choix de modalités différentes selon l'objectif : sensibiliser et discuter avec les usagers sur les contraintes que cela impose.
4. Évaluer le coût des scénarios
5. Choisir les scénarios selon les coûts et les bénéfices attendus
6. Présenter les réflexions dans l'instance liée à la TES pour favoriser l'essaimage
7. Organiser les éventuelles transitions
8. Evaluer les résultats
9. Suivre et communiquer le réalisé

Articulation avec les documents de planification existants

- Schéma Directeur de l'énergie
- Schéma Directeur pluriannuel de stratégie immobilière
- Plan de sobriété (2022-2024)

Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs

Financements mobilisables

Les financements CPER pour l'achat d'équipements
Les AAP régions (également pour l'achat d'équipement).
De plus, les financements mobilisables seront évalués après la réalisation des actions de la fiche projet 4.1

3.1 AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL DES AGENTS EN COHÉRENCE AVEC LES MUTATIONS SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Décarbonation des activités (réduction ciblée de l’empreinte carbone des établissements) ■ Sobriété énergétique (réduction de la consommation d’énergie) ■ Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance <input type="checkbox"/> Enseignement et formation <input type="checkbox"/> Recherche et innovation <input type="checkbox"/> Réduction de l’impact environnemental (décarbonation des activités) ■ Politique sociale et qualité de vie au travail
<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-président.e en charge des conditions de travail, des relations sociales et humaines, du handicap et de la lutte contre les discriminations</p> <p><u>Service référent</u> : Direction des ressources humaines</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : Direction Prévention, Logistique, Santé, Sécurité, Sûreté</p> <p><u>Parties prenantes externes</u> : développer un partenariat avec l’ARACT ; bureau d’étude pour le flex office</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Long terme (2028) ■ Moyen terme (2025-2026) <input type="checkbox"/> Court terme (2023-2024)
<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Les employeurs publics sont invités à améliorer les conditions de vie au travail (plus que les conditions de travail). La transition écologique s’accompagne de profonds bouleversements qui obligent à repenser les modalités concrètes d’exercice du travail et la place de ce dernier dans la vie des agents.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer la prévention primaire et secondaire en matière de risques professionnels, en s’appuyant notamment sur le pôle santé des personnels et en portant une attention particulière à la santé mentale. - Déployer une culture de la prévention en confortant et en élargissant le réseau des assistant-es de prévention (AP), en développant la communication sur la sécurité au travail, en assurant des permanences « prévention » dans les composantes. - Favoriser le développement professionnel, en proposant des conditions de travail cohérentes (télétravail, travail collaboratif), en développant la politique d’aide et d’action sociale et l’offre culturelle et de loisirs. - Accompagner la prise de poste et faciliter l’intégration dans les équipes, en consolidant la pratique actuelle de la journée d’accueil, en créant un dispositif de bonnes pratiques en matière d’accueil, d’intégration et d’accompagnement des nouveaux collègues. 	

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>[Quantitatif] nombre de personnes prises en charge selon les actions ; nombre d'AP et quantité de réunions ; nombre de jours télétravaillés ; nombre de participants à la journée d'accueil</p>	<p>Public cible</p> <p>Les personnels de l'université</p>
---	--

<p>Étapes de mise en œuvre</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Communication : ajout d'un pavé dans la newsletter de l'établissement, définition des modalités de communication sur la sécurité de travail, rédaction d'un guide de l'accueil 2. Recenser les besoins des personnels en matière de santé et sécurité au travail par un questionnaire 3. Créer un COPIL de l'action sociale pour un meilleur portage politique 4. Mobiliser les personnels par des comités de travail autour de thématiques identifiées 5. Mettre en place les actions en insistant sur la communication (voir 1.) : nouvelles aides en faveur des mobilités bas carbone (aide à l'achat d'un vélo, automatisation de l'ASU transport) ou de l'alimentation durable (paniers de légumes), nouvelles formations proposées aux encadrants, mise en place d'un partenariat avec l'ARACT 6. Élaborer un schéma directeur de la qualité de vie et des conditions de travail
--

<p>Articulation avec les documents de planification existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'actions pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2021-2024 - Schéma directeur pluriannuel Égalité 2022-2024 - Schéma Directeur Handicap (2022-2025) - Plan de sobriété (2022-2024) - Plan Universitaire des Mobilités (PLUM) 	<p>Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs</p> <p>/</p>
---	---

3.2 SOUTENIR L'INCLUSION DES PERSONNELS EN SITUATION DE HANDICAP ; LUTTER POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ; CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Décarbonation des activités (réduction ciblée de l'empreinte carbone des établissements) <input type="checkbox"/> Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie) <input checked="" type="checkbox"/> Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance <input type="checkbox"/> Enseignement et formation <input type="checkbox"/> Recherche et innovation <input type="checkbox"/> Réduction de l'impact environnemental (décarbonation des activités) <input checked="" type="checkbox"/> Politique sociale et qualité de vie au travail
--	---

<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-président.e en charge des conditions de travail, des relations sociales et humaines, du handicap et de la lutte contre les discriminations</p> <p><u>Service référent</u> : Mission égalité</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : Direction des Ressources humaines, Service de l'action sociale et des affaires transversales</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Long terme (2028) <input type="checkbox"/> Moyen terme (2025-2026) <input checked="" type="checkbox"/> Court terme (2023-2024)
---	---

<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Les questions d'inclusion et d'égalité sont centrales désormais dans les modalités de recrutement et de maintien dans l'emploi. Elles doivent cependant ne pas seulement être des valeurs ou des principes, mais bien des pratiques.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'engagement des personnels au sein des associations universitaires à vocation sociale (aide alimentaire en particulier) afin de renforcer le lien entre les personnels et les étudiant·es et de consolider les actions des associations. - Soutenir l'inclusion des personnels en situation de handicap - Lutter pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ; contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)
--

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>[Quantitatif] Nombre d'agents engagés au sein des associations ; mesure quantitative des VSS à l'université</p>	<p>Public cible</p> <p>Les personnels de l'université Les étudiant.es de l'université</p>
---	--

<p>Étapes de mise en œuvre</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un recensement des aides existantes 2. Réaliser des enquêtes et diagnostics sur la connaissance des dispositifs existants et sur les besoins 3. Identifier les moyens, prioriser, analyser l'impact des éventuelles actions futures portées 4. Expérimenter des mesures en faveur de l'inclusion des personnels en situation d'handicap (dispositifs particuliers pour les enseignant.es, comme dans le second degré, par exemple), de l'égalité femmes-homme (réduction des écarts de rémunération) ou pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles (prise en charge des auteurs) 5. Faire un bilan de l'expérimentation, adapter le dispositif si besoin 6. Généraliser les réussites 7. Rédiger un schéma directeur handicap en 2025, un nouveau plan égalité, suivre la deuxième convention avec le FIPHFP <p><u>Pour mobiliser la communauté universitaire</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place une politique de communication interne 2. Informer prioritairement les responsables hiérarchiques 3. Proposer des ateliers et webinaires

<p>Articulation avec les documents de planification existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schéma Directeur de la vie étudiante - Plan d'actions pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2021-2024 - Schéma directeur pluriannuel Égalité 2022-2024 - Schéma Directeur Handicap (2022-2025) - Plan de sobriété (2022-2024) 	<p>Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs</p> <p>/</p>
--	---

4.1 RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Décarbonation des activités (réduction ciblée de l’empreinte carbone des établissements) ■ Sobriété énergétique (réduction de la consommation d’énergie) <input type="checkbox"/> Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance <input type="checkbox"/> Enseignement et formation <input type="checkbox"/> Recherche et innovation ■ Réduction de l’impact environnemental (décarbonation des activités) <input type="checkbox"/> Politique sociale et qualité de vie au travail
<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-président.e immobilier</p> <p><u>Service référent</u> : Service Technique de l’immobilier</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : Direction des affaires juridiques et du patrimoine</p> <p><u>Parties prenantes externes</u> : Syndicat Intercommunal d’Energie d’Indre-et-Loire (SIEL) ; Agence Locale de l’Énergie et de Climat (ALEC 37)</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Long terme (2028) ■ Moyen terme (2025-2026) ■ Court terme (2023-2024)
<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma des Énergies (SDE), l’objectif est de planifier et prioriser les interventions visant à réduire la consommation énergétique de l’établissement. L’attention sera portée sur le chauffage, les éclairages intérieurs et extérieurs des bâtiments et des sites, ainsi que sur la consommation des équipements énergivores. Au-delà de sa réalisation, pour être effectif, il y a un enjeu fort à mobiliser l’ensemble de la communauté universitaire en impliquant les usagers et en favorisant les changements individuels et collectifs.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <p>Les deux objectifs généraux, qui seront déclinés dans le SDE, portent sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La baisse de la consommation d’énergie sur l’ensemble des activités de l’Université (internes et externes) - La construction de cette stratégie et son programme d’action opérationnel avec les usagers de l’université, en rendant les actions accessibles, connues et appliquées par tou.tes. 	

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>[Quantitatif] Consommation énergétique totale par bâtiment (kwh) et émissions CO2 associées ; Trajectoire de réduction (énergie et carbone) et écart à cette trajectoire nationale</p>	<p>Public cible</p> <p>La communauté universitaire (personnels et étudiant.es)</p>
<p>Étapes de mise en œuvre</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer un portage politique fort et une implication des pilotes d'action du SDE 2. Assurer le suivi régulier des consommations par site et par bâtiment (selon les limites de la Gestion Technique Centralisée – GTC) et publier les infographies sur la page web dédiée. 3. Prioriser les investissements lourds sur les opérations de rénovation de clos et de couvert 4. Sensibiliser l'ensemble des personnels et des étudiant.es aux coûts énergétiques de l'usage des lieux et des pratiques de travail par des ateliers de sensibilisation et des espaces de communication dédiés (écran accueil, page web...) 5. Accompagner les usagers dans leurs changements de pratiques : par bâtiment ou par site, identifier les usages et les pratiques énergivores et partager sur des solutions alternatives. 6. Imposer le choix d'une action du SDE dans les arbitrages annuels du Budget Annexe de l'Immobilier (BAIM) et prioriser les actions des composantes au regard du respect du SDE 7. Suivre la mise en place des actions prévues dans le document (via indicateurs) et vérifier le respect de la trajectoire de réduction énergétique 	

<p>Articulation avec les documents de planification existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schéma Directeur de l'énergie (SDE) - Schéma Pluriannuel de la Stratégie Immobilière (SPSI) - Schéma Directeur de la vie étudiante - Plan de sobriété (2022-2024) 	<p>Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs</p> <p><u>Financements mobilisés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget annexe immobilier (BAIM) - Contrat de plan Etat Région (CPER) - Dialogue de performance (196K€ demandés pour le SDE) <p><u>Financements mobilisables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CEE (certificat d'économies d'énergie) - COMP (200K€ demandés pour poursuivre le SDE) - Appel à projet Transition environnementale des Bâtiments de l'État (AAP TE24) 655k€ - Emprunt avec l'aide de la Banque des territoires ou de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)
---	---

4.2 DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Décarbonation des activités (réduction ciblée de l’empreinte carbone des établissements) ■ Sobriété énergétique (réduction de la consommation d’énergie) ■ Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance <input type="checkbox"/> Enseignement et formation <input type="checkbox"/> Recherche et innovation ■ Réduction de l’impact environnemental (décarbonation des activités) <input type="checkbox"/> Politique sociale et qualité de vie au travail
--	---

<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-président.e immobilier</p> <p><u>Service référent</u> : Service Technique de l’immobilier</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : Direction des affaires juridiques et du patrimoine</p> <p><u>Parties prenantes externes</u> : Tours Métropole VdL ; Syndicat Intercommunal d’Energie d’Indre-et-Loire (SIEL)</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Long terme (2028) ■ Moyen terme (2025-2026) ■ Court terme (2023-2024)
---	---

<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Deux ambitions sont identifiées. Il s’agit de maximiser notre production d’énergie renouvelable (EnR), notamment solaire en généralisant l’installation de panneaux solaires dans les lieux possibles des campus. Ensuite, il s’agit de raccorder le plus de sites possibles au réseau de chaleur urbain en cours de déploiement par Tours Métropole Val de Loire et profiter par ce biais d’une production de chaleur basée à 70% sur des énergies renouvelables (biomasse).</p> <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire les consommations d’énergies fossiles à l’échelle de l’Université - Réduire la facture énergétique de l’Université - Maximiser l’installation de panneaux solaires sur le patrimoine universitaire (bâtiments et parkings)

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>[Quantitatif] Nombre de kWh produits par des EnR (énergies renouvelables) et part de ces kWh produits dans la consommation globale ; Gaz à effet de serre évités (eq. Tonnes CO₂) ; Ratio de surface utilisée par les panneaux solaires sur la surface éligible (m²) ; Puissance nominale</p>	<p>Public cible</p> <p>La communauté universitaire (personnels et étudiant.es)</p>
---	---

<p>Étapes de mise en œuvre</p> <p>En cohérence avec la mise en place du Schéma des Énergies (SDE) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Terminer le déploiement des panneaux photovoltaïques sur le site André Gouazé et en retirer un retour d'expérience 2. Lancer le diagnostic pour le déploiement des solutions EnR : recensement des sites, espaces éligibles... 3. Mutualiser les prestations de maîtrise d'œuvre et de travaux avec des collectivités (Ville, Tours Métropole, Département, Région) 4. Identifier les partenaires pour une gestion coordonnée de la consommation et de la production de proximité 5. Élaborer un plan de déploiement progressif 6. Étudier la faisabilité de la création d'un service de recharge pour la communauté universitaire : déploiement de parkings / box à vélo avec des dispositifs de recharge de batteries pour les vélos, les trottinettes... 7. Communiquer, valoriser les réussites et gains
--

<p>Articulation avec les documents de planification existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schéma Directeur de l'énergie - Schéma Pluriannuel de la Stratégie Immobilière (SPSI) - Plan de sobriété (2022-2024) 	<p>Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs</p> <p><u>Financements mobilisés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget annexe immobilier (BAIM) - Contrat de plan État Région (CPER) - Dialogue de performance (196K€ demandés pour le SDE) <p><u>Financements mobilisables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CEE (certificat d'économies d'énergie) - COMP (200K€ demandés pour poursuivre le SDE) - Appel à projet Transition environnementale des Bâtiments de l'État - EnR : à confirmer
---	--

5.1 AMÉLIORER LES AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS SUR ET VERS LES PRINCIPAUX SITES

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Décarbonation des activités (réduction ciblée de l’empreinte carbone des établissements) <input type="checkbox"/> Sobriété énergétique (réduction de la consommation d’énergie) <input type="checkbox"/> Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance <input type="checkbox"/> Enseignement et formation <input type="checkbox"/> Recherche et innovation ■ Réduction de l’impact environnemental (décarbonation des activités) <input type="checkbox"/> Politique sociale et qualité de vie au travail
--	---

<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-président.e à la Transition écologique</p> <p><u>Service référent</u> : Service du Pilotage de la Transition Écologique</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : Service Technique de l’Immobilier</p> <p><u>Parties prenantes externes</u> : Région CVdL ; Tours Métropole VdL ; Ville de Tours ; Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT) ; Keolis</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Long terme (2028) <input type="checkbox"/> Moyen terme (2025-2026) <input type="checkbox"/> Court terme (2023-2024)
--	---

<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Partie intégrante du PPlan universitaire des Mobilités (PLUM), ce projet se traduit par plusieurs mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les aménagements piétons sur et aux abords des sites universitaires - Améliorer les itinéraires cyclables sur et vers les sites universitaires - Renforcer le stationnement vélo sur et aux abords des sites universitaires - Améliorer les arrêts de bus qui le nécessitent <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place de ces actions répond à un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants, grâce à un report modal des déplacements individuels et motorisés, vers des modes de déplacements bas carbone. - L’amélioration du cadre de vie et l’animation des espaces publics. - Répondre à une demande de la communauté universitaire identifiée à travers l’enquête des mobilités universitaire de 2023
--

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>[Quantitatif] : Pourcentage (%) de membre de la communauté universitaire utilisant les transports bas carbone pour se rendre sur leur lieu de travail/d'études (Valeur initiale basée sur l'enquête PLUM 2023 : marche 22%, vélo 14%, transports en commun 34%, voiture essence ou diesel 24%)</p>	<p>Public cible</p> <p>La communauté universitaire et plus largement, tous les usagers du territoire</p>
--	---

<p>Étapes de mise en œuvre</p> <p>1. D'ici le printemps 2024 : remplacement de tous les stationnements en « pince-roues » par des stationnements en « U » sur les sites universitaires</p> <p>2. D'ici décembre 2024 : priorisation et programmation sur et aux abords des sites universitaires, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La requalification des aménagements piétons - La requalification et création d'itinéraires cyclables - La création d'espaces de stationnement vélo - La requalification des arrêts de bus qui le nécessitent <p>3. D'ici décembre 2028 : création et requalification des aménagements et espaces programmés</p> <p>4. En appui sur les campagnes déjà en cours (notamment via le site Internet), communiquer sur le PLUM et ses actions, en élaborant un programme de valorisation régulier</p> <p>5. Évaluer régulièrement les différentes actions à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le renouvellement de l'enquête sur les mobilités universitaires - le renouvellement de l'analyse de terrain aux abords des campus et d'une cartographie participative - l'analyse de la domiciliation de la communauté universitaire

<p>Articulation avec les documents de planification existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - PPlan universitaire des Mobilités (PLUM) - Schéma Directeur de la vie étudiante - Schéma Directeur Handicap (2022-2025) - Plan de sobriété (2022-2024) 	<p>Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs</p> <p><u>Financements mobilisés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagements vélos de Grandmont 120k€ dont 22k€ de financement externe avec Alvéole Plus <p><u>Financements mobilisables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - COMP : 459k€ demandés (aménagement espaces vélo sécurisés, arcoux + 0.5 ETP ASI) - Alvéole Plus (160k€)
--	---

5.2 ACCÉLÉRER LE REPORT VERS DES MODES ALTERNATIFS

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Décarbonation des activités (réduction ciblée de l’empreinte carbone des établissements) <input type="checkbox"/> Sobriété énergétique (réduction de la consommation d’énergie) <input type="checkbox"/> Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance <input type="checkbox"/> Enseignement et formation <input type="checkbox"/> Recherche et innovation ■ Réduction de l’impact environnemental (décarbonation des activités) ■ Politique sociale et qualité de vie au travail
--	--

<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-président.e à la Transition écologique</p> <p><u>Service référent</u> : Service du Pilotage de la Transition Écologique</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : Service Communication, DRH, Direction de la vie étudiante, Service Technique de l’Immobilier</p> <p><u>Parties prenantes externes</u> : Région CVdL ; Tours Métropole VdL ; Ville de Tours ; Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT) ; Keolis ; Crous ; Associations</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Long terme (2028) <input type="checkbox"/> Moyen terme (2025-2026) <input type="checkbox"/> Court terme (2023-2024)
--	---

<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Partie intégrante du PPlan Universitaire des Mobilités (PLUM), ce projet se traduit par plusieurs mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir le développement du vélo - Améliorer l’offre de transports publics - Développer un projet de covoiturage - Mettre en place une politique d’accès au stationnement - Optimiser les déplacements inter-sites et professionnels <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Former, sensibiliser, favoriser financièrement le report modal vers des déplacements moins carbonés (vélo, transports en commun et covoiturage en dernier recours). - Développer et améliorer les dispositifs et services favorisant un report modal (agir sur la flotte de véhicules universitaires, améliorer l’offre de transports publics, mettre en place un service de vélos en libre-service). - Diminuer l’empreinte carbone de l’université de Tours liée aux déplacements professionnels à travers la mise en place de politiques de déplacement et d’accès au stationnement.
--

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Pourcentage (%) de membre de la communauté universitaire utilisant les transports bas carbone pour se rendre sur leur lieu de travail/d'études (Valeur initiale basée sur l'enquête PLUM 2023 : marche 22%, vélo 14%, transports en commun 34%, voiture essence ou diesel 24%)</p>	<p>Public cible</p> <p>La communauté universitaire et plus largement, tous les usagers du territoire. Les résident·es des Crous</p>
<p>Étapes de mise en œuvre</p> <p>1. D'ici le printemps 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire une Charte des déplacements professionnels - Début de la mise en place de l'offre de vélo en libre-service Pony sur et aux abords des sites universitaires <p>2. D'ici décembre 2024, puis en continu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des formations à la pratique du vélo et des ateliers de réparations de vélo pluriannuels - Proposer une bourse au vélo et au covoiturage par an - Instaurer un dialogue plus régulier avec le SMT et Keolis afin d'adapter et améliorer ponctuellement l'offre de transports publics, mais aussi les flux de nos étudiant·es - Redynamiser le partenariat Klaxit et le faire vivre auprès de la communauté universitaire <p>3. D'ici 1 à 3 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournir une aide financière aux étudiant·es pour s'équiper d'un vélo - Distribuer des kits vélo de sécurité et de réparation aux étudiant·es - Améliorer ponctuellement une ligne de bus - Proposer des places de stationnement privilégiées dédiées aux covoitureur·euses - Contractualiser avec Klaxit/Karos en partenariat avec la Région Centre Val de Loire - Réduire ou a minima « verdir » la flotte de véhicules de l'université - Déployer une flotte de VAE et/ou vélos cargo de service pour les déplacements pro et inter-sites <p>4. D'ici décembre 2028</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaménagement des douches existantes et création de vestiaires sur les sites qui peuvent en accueillir - Entretien et compléter le maillage des bornes de réparation de vélo sur et aux abords des sites - Développer l'intermodalité vélo/transports en communs à travers le développement de stationnements vélo à des endroits stratégiques <p>5. En appui sur les campagnes déjà en cours (notamment via le site Internet), communiquer sur les actions du PLUM et les différents dispositifs d'accès aux transport bas carbone, en élaborant un programme de valorisation régulier et promouvoir les transports bas carbone via différentes campagnes de sensibilisation</p> <p>6. Évaluer régulièrement les différentes actions à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le renouvellement de l'enquête sur les mobilités universitaires - Le renouvellement de l'analyse de terrain aux abords des campus et d'une cartographie participative - L'analyse de la domiciliation de la communauté universitaire - Analyser la fréquentation des transports publics métropolitains par les -25 ans et étudiant·es via la base de données Keolis - Analyser les ordres de missions via le SID, le taux d'utilisation des cartes Fil bleu pour les déplacements professionnels, le nombre de demandes de prise en charge partielle des frais de transport domicile travail - Analyser le taux de participation aux activités et formations de sensibilisation aux transports bas carbone 	

<p>Articulation avec les documents de planification existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - PPlan universitaire des Mobilités (PLUM) - Schéma Directeur de la vie étudiante - Schéma Directeur Handicap (2022-2025) - Plan de sobriété (2022-2024) 	<p>Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs</p> <p><u>Financements mobilisés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 50 000€ de CVEC (achat des kits vélo) <p><u>Financements mobilisables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CVEC sociale d'aides financières
--	--

6.1 INSTAURER UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Décarbonation des activités (réduction ciblée de l’empreinte carbone des établissements) □ Sobriété énergétique (réduction de la consommation d’énergie) ■ Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Stratégie et gouvernance □ Enseignement et formation □ Recherche et innovation ■ Réduction de l’impact environnemental (décarbonation des activités) □ Politique sociale et qualité de vie au travail
--	---

<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-président.e en charge de la Transition Écologique</p> <p><u>Service référent</u> : Direction Prévention, Logistique, Santé, Sécurité, Santé</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : Service du Pilotage de la Transition Écologique (SPoTE), Service de la Commande Publique ; Service de la vie étudiante</p> <p><u>Parties prenantes externes</u> : Tours Métropole VdL ; Associations étudiantes et/ou environnementalistes ; CROUS ; Université d’Orléans ; Organismes de recherche (INRAE, CNRS) ; CHRU de Tours ; Région Centre VdL ; Syndicat Mixte Touraine Propre</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Long terme (2028) □ Moyen terme (2025-2026) ■ Court terme (2023-2024)
---	---

<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>La raréfaction et le renchérissement consécutif des matières et des ressources obligent à repenser notre rapport aux « déchets », donc également à nos modes de consommation et d’achat public. Au-delà des grands enjeux de maîtrise de nos politiques de commande et d’achat public, il ne s’agit tout simplement plus de considérer les déchets comme des débris à jeter mais comme des ressources à réemployer, tout en conservant à l’esprit que le meilleur déchet est celui qu’on ne produit pas.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <p>La stratégie se décline en 5 objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réduire la production de biens à faible valeur sociale et/ écologique ; - réparer, ré-employer, ré-utiliser ; - recycler afin d’optimiser le système de tri ; - refuser la production d’objets à faible valeur sociale et/ écologique ; - et enfin de rendre à la nature, notamment par le compostage. <p>Cette stratégie inclut une réflexion sur notre politique d’achat et de commande publique.</p>

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>[Quantitatif] Quantité de déchets par typologie et aux différentes échelles, par an (Université/Composantes/Unités de recherche) ; Quantité de papier et nombre d'impression par an aux différentes échelles ; Nombre de journées de formation et actions de sensibilisation aux déchets organisé ; Nombre de campagnes de communication réalisées ; Nombre de transactions via la ressourcerie universitaire virtuelle</p>	<p>Public cible</p> <p>La communauté universitaire</p>
---	---

<p>Étapes de mise en œuvre</p> <p>1. Maîtriser notre politique de commande et d'achat : Dans le cadre d'une réflexion globale devant s'incarner dans un plan pluriannuel des achats publics, il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Systematiser la prise en compte des enjeux de sobriété dans la commande publique</i>, d'élaborer une stratégie d'achat incluant les coûts environnementaux notamment dans les clauses d'exécution des marchés, d'intégrer l'indice de réparabilité du produit dans les cahiers des charges - <i>Recentraliser les achats</i> : pour aller vers plus de mutualisation, notamment concernant les achats des laboratoires grâce à des procédures d'achats dynamiques <p>2. Réaliser un diagnostic de l'existant de notre production et gestion des déchets : établir un bilan préalable qualitatif et quantitatif de l'ensemble des déchets générés, site par site, sur une année universitaire (audit en prévention des déchets). Un audit en prévention des déchets site par site est nécessaire afin d'identifier les gisements de déchet, les tonnages, les moyens de prévention et les exutoires. Le personnel doit être associé à cette démarche afin de faire remonter des suggestions et des propositions d'amélioration venant de la base des salariés.</p> <p>3. Réduire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Limiter les impressions</i> : afin de limiter la consommation de papier et la production de déchets, les impressions professionnelles doivent continuer à être limitées, que ce soit dans le travail administratif, d'enseignement ou de recherche. La quantité d'impression pour les supports de communication doit également être revue à la baisse. De même, le tractage doit être limité qu'il émane d'extérieurs (organisateur d'événements), de services ou d'associations universitaires. Le marquage temporaire (au sol, sur des panneaux muraux dédiés) est possible. - <i>Sensibiliser aux impacts environnementaux du tabagisme</i> : Le mégot est l'un des pires polluants environnementaux. Pour en limiter la production sur les espaces universitaires, il faudrait mener des campagnes de sensibilisation aux effets environnementaux du tabagisme et distribuer (ou vendre) des cendriers de poche. <p>4. Réparer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Démarrer et animer la ressourcerie universitaire virtuelle</i> : le flux d'objets échangés entre les différents services universitaires pourrait être renforcé si la ressourcerie disposait de locaux visitables par tout agent de l'université. - <i>Encourager les associations étudiantes et du personnel à organiser des ventes d'occasion et des opérations de troc</i> : une opération de vente d'occasion ou de troc est une bonne occasion de sensibiliser au réemploi et de créer du lien social. Du mobilier universitaire et des équipements électriques déclassés pourraient être également vendus aux particuliers à cette occasion. - <i>Favoriser dans les marchés les biens réparables</i> : la réparabilité, du matériel de bureau et du matériel informatique notamment, devrait être promue en faisant rentrer cette dimension dans les critères d'évaluation des offres des marchés publiques ou des consultations
--

5. Recycler

- *Optimiser le système de tri* : dans chaque salle de chaque bâtiment de chaque site
- *Collecter et recycler les équipements électroniques*
- *Adopter une signalétique de tri commune et dans tous les sites* : l'uniformisation de la signalétique déchet devrait être recherchée afin d'encourager l'adoption de normes partagées entre les différents services de gestion intérieur. Le public, étudiant.es et personnels, peut être amené à fréquenter différents sites et ne devrait pas rencontrer de signalétique différente pour des mêmes catégories de déchets

6. Refuser

- *Limiter la distribution de boissons en bouteilles et gobelets en plastique* : la distribution de boissons individuelles en bouteilles et gobelets plastiques devrait être limitée voire interdite sur les sites universitaires. La mesure pourrait être complétée par l'installation de fontaines à eau librement accessibles
- *Refuser les gadgets inutiles* : que ce soit lors des événements académiques, universitaires, ou scientifiques (les congrès), les gadgets éphémères ne donnent pas une bonne image de marque de l'université.
- *Réduire le gaspillage alimentaire* : que ce soit lors des événements académiques, universitaires, ou scientifiques (les congrès), il faut éditer un guide des événements universitaires éco-responsables. Un vade-mecum de l'organisation d'événements éco-responsables devrait être édité pour lister les actions de prévention des déchets à mettre en place avant, pendant, après l'événement.

7. Rendre à la nature

Les sites universitaires peuvent permettre de composter sur place les biodéchets du personnel et des étudiants

Poursuivre l'installation de composteurs partagés

- *Équiper chaque bâtiment de seaux à biodéchets*
- *Former le personnel au compostage*

Articulation avec les documents de planification existants

- Schéma Directeur de la vie étudiante
- Plan de sobriété (2022-2024)

Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs

Financements mobilisés

- Autofinancement en réduisant les budgets alloués à des actions en contradiction avec la stratégie TES

Financements mobilisables

- ADEME

6.2 FAVORISER UNE ALIMENTATION Saine ET RESPONSABLE

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Décarbonation des activités (réduction ciblée de l’empreinte carbone des établissements) <input type="checkbox"/> Sobriété énergétique (réduction de la consommation d’énergie) ■ Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance <input type="checkbox"/> Enseignement et formation <input type="checkbox"/> Recherche et innovation ■ Réduction de l’impact environnemental (décarbonation des activités) <input type="checkbox"/> Politique sociale et qualité de vie au travail
---	---

<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-président.e en charge de la Transition Écologique</p> <p><u>Service référent</u> : Service du Pilotage de la Transition Écologique (SPoTE)</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : Direction Prévention, Logistique, Santé, Sécurité, Santé ; Service de la vie étudiante</p> <p><u>Parties prenantes externes</u> : CROUS ; Associations locales ; Entreprises de restauration locales ; Producteurs locaux</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Long terme (2028) ■ Moyen terme (2025-2026) <input type="checkbox"/> Court terme (2023-2024)
---	---

<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Une alimentation favorable à la santé contribue au bien-être physique, mental et social de chacun.e (définition de la santé de l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS)). Elle doit être saine, en quantité suffisante, produite dans des conditions durables, d’un prix abordable et de bonne qualité gustative et nutritionnelle.</p> <p>De plus, une alimentation saine et responsable est un levier de transformation écologique de première importance. La valorisation d’une alimentation produite localement, de saison, biologique est une garantie en termes de protection de l’environnement. Elle contribue à l’atténuation et à l’adaptation aux effets du changement climatique. L’empreinte Carbone liée à l’alimentation des étudiant.es représente presque 15% du bilan carbone de l’Université (données 2019).</p> <p><u>Objectifs</u></p> <p>Plusieurs objectifs sont à développer. L’université de Tours doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser et former (nutrition/santé, impact environnemental de l’alimentation, réduction des déchets et gaspillage alimentaire...) - soutenir et développer l’accès à une alimentation saine et durable (jardins partagés, producteurs.trices locaux...) - lutter contre le gaspillage alimentaire. <p>Comme pour beaucoup d’autres mesures, l’Université doit travailler en collaboration étroite avec le CROUS, qui est un partenaire central sur les questions d’alimentation saine et responsable.</p>

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>[Quantitatif] Nombre de repas végétarien commandé avec le marché traiteur ; Nombre de campagnes de sensibilisation effectuées ; Nombre d'interventions rectificatives sur les composteurs ; Nombre de distributeurs automatique « en transition » ; Nombre de frigos solidaires sur les sites de l'université ; Part du poste alimentation dans le bilan carbone</p> <p>[Partenariat effectif avec le CROUS] Part de produits bio dans les repas des Restaurants universitaires (RU) ; Part de produits locaux ; Part de produits de saison</p>	<p>Public cible</p> <p>La communauté universitaire</p>
---	---

<p>Etapes de mise en œuvre</p> <p><u>Actions de l'Université</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser, communiquer et former aux enjeux d'une alimentation saine et durable ; Prendre contact avec d'autres partenaires pour structurer et développer la thématique (frigo solidaire, jardins partagés, vergers nourriciers...) mais aussi les interlocuteurs des politiques publiques de l'alimentation soutenable : Programme national pour l'alimentation (PNA) ou Projet Alimentaire Territorial de Tours-Métropole Val de Loire ; Chambres consulaires. 2. Établir un cahier des charges pour mettre en place un marché traiteur cohérent avec les objectifs d'alimentation saine et durable 3. Remplacer les distributeurs automatiques de produits industriels par une offre accessible de productions locales, dits distributeurs « en transition » 4. Développement de la mise en place de frigos solidaires sur tous les sites de l'université <p><u>Actions CROUS / Université</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Mettre en place une stratégie et un échéancier avec le CROUS pour améliorer l'offre de repas et l'impact environnemental ; identifier les produits pouvant être substitués (pain, farine, légumes...) par des filières locales, issues de l'agriculture biologique et de saison.
--

<p>Articulation avec les documents de planification existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schéma Directeur de l'énergie - Plan de sobriété (2022-2024) 	<p>Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs</p> <p><u>Financements mobilisés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Autofinancement en réduisant les budgets alloués à des actions en contradiction avec la stratégie TES - Jardins partagés (par an) : 4,4k€
--	--

6.3 ACCROÎTRE LA BIODIVERSITÉ SUR NOS CAMPUS

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Décarbonation des activités (réduction ciblée de l’empreinte carbone des établissements) <input type="checkbox"/> Sobriété énergétique (réduction de la consommation d’énergie) ■ Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance <input type="checkbox"/> Enseignement et formation <input type="checkbox"/> Recherche et innovation ■ Réduction de l’impact environnemental (décarbonation des activités) <input type="checkbox"/> Politique sociale et qualité de vie au travail
---	---

<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-président.e en charge de la Transition Écologique</p> <p><u>Service référent</u> : Service du Pilotage de la Transition Écologique (SPoTE)</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : Service Technique de l’Immobilier</p> <p><u>Parties prenantes externes</u> : Comité de pilotage du bois de Grandmont ; CROUS ; Associations étudiantes ; associations locales ; Ville de Tours</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Long terme (2028) ■ Moyen terme (2025-2026) <input type="checkbox"/> Court terme (2023-2024)
--	---

<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Les campus universitaires peuvent jouer un rôle crucial dans la préservation et l'accroissement de la biodiversité. En effet, ils constituent des îlots de verdure souvent conséquents, offrant un refuge à une variété d'espèces animales et végétales. Or, la biodiversité est aujourd'hui menacée par de multiples facteurs, tels que l'urbanisation et le changement climatique. Il est donc essentiel de prendre des mesures concrètes pour la protéger et l'encourager.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <p>Afin de conserver, de préserver et d’accroître son patrimoine vert et la biodiversité (faune et flore), l’université de Tours doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et amplifier la préservation et le renouvellement du bois de Grandmont en tant qu’élément-phare de notre patrimoine vert à protéger et à faire vivre ; • Maintenir et amplifier les espaces verts structurants des sites universitaires tels que la prairie de Portalis, mais aussi les espaces verts aux abords des sites ; • Maintenir et amplifier la présence, l’activité des jardins partagés existants ; • Valider une stratégie de désimperméabilisation de son patrimoine artificialisé

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>[Quantitatif] Part des espaces désimperméabilisés ; Nombre de dispositifs de protection de la biodiversité (faune & flore) ; Nombre de formations et d'ateliers de sensibilisation ; Nombre d'interventions dans les jardins partagés</p>	<p>Public cible</p> <p>La communauté universitaire</p>
---	---

<p>Étapes de mise en œuvre</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réaliser un recensement, un diagnostic et une cartographie du patrimoine vert de l'Université intégrant les grands espaces distinctifs mais aussi les abords végétalisés des sites (zones enherbées, arbres plantés ...) ; identifier les espaces d'agrandissement du patrimoine vert (abords des sites, parkings...) ; valider une trajectoire d'accroissement des espaces verts et un échéancier de désimperméabilisation des sites. 2. Animer la préservation et l'évolution des sites végétalisés par : <ul style="list-style-type: none"> - un programme d'ateliers et d'animations sur les questions de préservation du vivant et de la biodiversité ; - le soutien accru aux actions menées par le Comité de pilotage du bois de Grandmont ; - l'entretien et l'activité sur les sites des jardins partagés
--

<p>Articulation avec les documents de planification existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schéma Directeur de la vie étudiante - Schéma Pluriannuel de la Stratégie Immobilière (SPSI) - Plan de sobriété (2022-2024) 	<p>Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs</p> <p><u>Financements mobilisables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - CROUS - Ville de Tours
--	--

7.1 INCITER AUX BONNES PRATIQUES DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Décarbonation des activités (réduction ciblée de l’empreinte carbone des établissements) ■ Sobriété énergétique (réduction de la consommation d’énergie) <input type="checkbox"/> Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stratégie et gouvernance <input type="checkbox"/> Enseignement et formation <input type="checkbox"/> Recherche et innovation ■ Réduction de l’impact environnemental (décarbonation des activités) <input type="checkbox"/> Politique sociale et qualité de vie au travail
---	---

<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-président.e en charge du numérique et des systèmes d’information</p> <p><u>Service référent</u> : Direction des systèmes d’informations</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : Groupe de travail Stockage et Linux (DSI - DBA- CAM – enseignant.e-chercheur.es volontaires)</p> <p><u>Parties prenantes externes</u> : PRO3 (Université d’Orléans, INSA CVL et CNAM)</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Long terme (2028) ■ Moyen terme (2025-2026) <input type="checkbox"/> Court terme (2023-2024)
--	---

<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Le numérique prend une place grandissante dans les usages quotidiens, alors qu’il est désormais reconnu que son impact environnemental (et social) est majeur. Cette action vise à changer les pratiques pour un numérique responsable.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire l’impact environnemental du numérique - Définir une offre alternative de numérique responsable répondant aux besoins des métiers - Guider la politique d’achat de matériel (marché public) vers des offres durables et réparables - Aller vers des dispositifs résilients et expérimenter des low-tech - Former et sensibiliser les personnels et étudiants aux pratiques responsables (formation interne, livret et jeux sérieux) - Disposer d’un schéma directeur du numérique responsable
--

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>[Quantitatif] Empreinte Carbone des activités numériques de l'UT (kWh consommé, GES émis) [Qualitatif] Satisfaction des usagers vis-à-vis des nouvelles pratiques et des nouveaux outils</p>	<p>Public cible</p> <p>La communauté universitaire</p>
---	---

<p>Etapes de mise en œuvre</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Faire un diagnostic : recenser les logiciels et recenser les utilisations / besoins (création d'une image système réduite où tous les logiciels essentiels sont automatiquement intégrés lors de l'installation d'un poste) 2. Analyse du cycle de vie des matériels partant de l'achat, de la configuration, de l'utilisation, du réemploi à la destruction 3. Créer une bourse interne permettant le réemploi d'un matériel plus adapté à un autre service 4. Fédérer, accompagner et former les services et agents de l'audiovisuel autour des bonnes pratiques éco-numériques (CAM : coordination audiovisuelle et multimédias) 5. Identifier les outils potentiels de remplacement et identifier en GT les opportunités de leur mise en œuvre : déployer des machines résilientes et inclusives (système d'exploitation Linux et logiciels libres) ... 6. Informer/former et accompagner pour faire monter en compétences les équipes informatiques en place (créer des formations spécifiques métier sur les logiciels libres et client linux, accompagner les personnels DSI à l'évolution de leur domaine, conditionner les recrutements futurs aux compétences sur le numérique responsable – intégrer sur les fiches postes) 7. Partenariat pour acquisition à prix réduit d'un matériel réformé et reconditionné à destination des étudiants en situation de précarité numérique 8. Évaluer les changements de pratiques et impacts (exemple : Digital Clean Up Day, enquêtes de recueil des pratiques à des temporalités régulières) 9. Faire évoluer la politique « numérique responsable » au regard des conclusions de l'évaluation

<p>Articulation avec les documents de planification existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schéma Directeur de l'énergie - Schéma Directeur de la vie étudiante - Plan d'actions pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2021-2024 - Schéma directeur pluriannuel Égalité 2022-2024 - Schéma Directeur Handicap (2022-2025) - Plan de sobriété (2022-2024) 	<p>Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs</p> <p><u>Financements mobilisés</u></p> <p>Projet PRO3 - 20/02/22 au 19/02/26</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investissement : 6k€ (achat de matériel résilient pour expérimentation) - Fonctionnement : prestations, organisation d'ateliers de sensibilisation, jeu sérieux : 26k€ - Masse salariale : 286k€
---	--

7.2 RÉDUIRE LA CONSOMMATION DES TERMINAUX NUMÉRIQUES PÉDAGOGIQUES

Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR

- Décarbonation des activités (réduction ciblée de l’empreinte carbone des établissements)
- Sobriété énergétique (réduction de la consommation d’énergie)
- Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant)

Axe(s) du SD DD&RSE

- Stratégie et gouvernance
- Enseignement et formation
- Recherche et innovation
- Réduction de l’impact environnemental (décarbonation des activités)
- Politique sociale et qualité de vie au travail

Pilotage

Sponsor : Vice-président.e en charge du numérique et des systèmes d’information

Service référent : Direction des systèmes d’informations

Parties prenantes internes : Groupe de travail VDI PRO3

Parties prenantes externes : Consortium PRO3
Data center régional (BRGM, INSA CVL, Université d’Orléans)

Date de réalisation

- Long terme (2028)
- Moyen terme (2025-2026)
- Court terme (2023-2024)

Action stratégique

Descriptif

Proposer des services numériques aux étudiants de manière à ce qu’ils soient moins onéreux et moins énergivores via des machines distantes pédagogiques (VM). Les étudiants pourront avoir accès en ligne à ces outils en ligne à tout moment et en tous lieux.

Objectifs

- Avoir 300 machines virtuelles (VM) en simultané à disposition des étudiants
- Réduction de la consommation énergétique d’un data centre
- Réduction du nombre de postes dans les salles informatiques ou le nombre de salles informatiques

<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>[Quantitatif] Data-center rapport de consommation par un PUE : Power Usage Effectiveness à 1,3 point à horizon 2030 ; nombre de machines distantes (VM) développées à destination des étudiants ; taille du parc informatique pédagogique (étudiants)</p> <p>[Qualitatif] Evaluation de la satisfaction des services rendus par le nouveau matériel</p>	<p>Public cible</p> <p>Les étudiant.es</p>
---	---

<p>Etapes de mise en œuvre</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Expérimentation d'une solution VDI interne à base de navigateurs web (UT) 2. Commande d'une prestation de l'état de l'art dans le VDI avec choix de deux solutions parmi l'état de l'art 3. Mise en production d'une solution VDI 4. Mise en production d'une solution VDI alternative à la première 5. Tests 6. Déléguer le pilotage de la solution VDI à l'INSA CVL 7. Évaluation de l'usage de la solution VDI 8. Diminution des achats informatiques pédagogiques

<p>Articulation avec les documents de planification existants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Schéma Directeur de l'énergie - Schéma Directeur de la vie étudiante - Plan de sobriété (2022-2024) 	<p>Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs</p> <p><u>Financements mobilisés</u></p> <p>Projet PRO3 - 20/02/22 au 19/02/26</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement : achat de licences logiciels machines virtuelles : 152k€ (prix unitaire inférieur à 500 euros) - Masse salariale : 253k€ <p><u>Financements mobilisables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Financement ANR DemoES
--	--

AXE TRANSVERSAL - ÉVALUER ET RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE L'UNIVERSITÉ

<p>Domaine(s) du Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale" (SD DD&RSE) – Ministère ESR</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Décarbonation des activités (réduction ciblée de l'empreinte carbone des établissements) ■ Sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie) □ Impact environnemental du fonctionnement courant (gestion durable de la biodiversité et préservation du vivant) 	<p>Axe(s) du SD DD&RSE</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Stratégie et gouvernance □ Enseignement et formation □ Recherche et innovation ■ Réduction de l'impact environnemental (décarbonation des activités) □ Politique sociale et qualité de vie au travail
--	---

<p>Pilotage</p> <p><u>Sponsor</u> : Vice-président.e en charge de la transition écologique</p> <p><u>Service référent</u> : Direction de l'organisation, du pilotage et de la transition écologique</p> <p><u>Parties prenantes internes</u> : Direction des Ressources Humaines ; Service technique de l'immobilier ; Service de la commande publique ; Direction Prévention, Logistique, Santé, Sécurité, Santé</p>	<p>Date de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Long terme (2028) ■ Moyen terme (2025-2026) ■ Court terme (2023-2024)
--	---

<p>Action stratégique</p> <p><u>Descriptif</u></p> <p>Les Établissement d'Enseignement Supérieur ont l'obligation réglementaire de réaliser un bilan d'émissions de gaz à effet de serre (GES) tous les 4 ans. L'université de Tours a souhaité aller plus loin que ce cadre et a réalisé son bilan carbone comprenant les scopes 1, 2 et 3 en 2021 (émissions directes et indirectes). Quantifier son impact environnemental est un premier pas pour identifier les leviers d'action afin de le réduire en suivant une trajectoire de décarbonation en lien avec les enjeux de justice sociale. A présent, l'université de Tours souhaite actualiser son bilan carbone, le réaliser en interne, suivre de manière régulière les indicateurs des différents postes d'émissions et de réduire la trajectoire.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux exigences réglementaires et aux engagements pris : Le plan d'actions construit à partir du bilan carbone 2021 a été intégré au plan de sobriété, exigé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, et voté au Conseil d'Administration en décembre 2022, pour un objectif commun de réduction de 10% des dépenses énergétiques de l'université d'ici décembre 2024. A plus long terme, il fait écho à l'Accord de Paris ou au Pacte vert pour l'Europe. - S'assurer de l'efficacité des mesures prises dans le cadre de l'ASTRES, de les accélérer, les renforcer voire de les modifier si nécessaire. - Réduire son empreinte carbone et donc son impact environnemental pour préserver le vivant - Sensibiliser la communauté éducative aux enjeux du changement climatique <p>Le bilan carbone est un outil pédagogique précieux pour sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux du changement climatique et à la nécessité de réduire les émissions de GES,</p>

au regard d'une trajectoire de décarbonation élaboré et coordonné par les objectifs de planification écologique confiée au Secrétariat général de la planification écologique (SGPE). Une orientation des choix au regard des enjeux de trajectoire nécessite des choix politiques, des adaptations structurelles de l'organisation, de saisir des opportunités de partenariats ou de projets. Il permet d'engager un dialogue sur les pratiques durables et de mobiliser autour d'un projet commun.

Indicateurs d'évaluation

[Quantitatif] diminution des émissions de gaz à effet de serre (quantité en tonnes eq. CO₂ et pourcentage)

Public cible

La communauté universitaire (personnels et étudiant.es)

Étapes de mise en œuvre

1. Identifier un outil et une méthodologie partagés par l'ensemble des Établissements d'Enseignement Supérieur pour réaliser son bilan carbone
2. Collecter les données auprès des directions compétentes
3. Analyser les résultats du bilan carbone au regard des actions mises en œuvre dans le cadre de l'ASTRES et établir un plan d'actions au niveau de l'université pour réduire l'empreinte de l'établissement, des plans devant aussi être défini au niveau des laboratoires, des directions et composantes.
4. Communiquer sur les résultats auprès de l'ensemble de la communauté universitaire et des partenaires : panneaux d'informations circulant sur les sites universitaires, sites internet, réseaux sociaux, rapport d'activité... ; Justifier les actions menées par l'université afin d'atteindre les objectifs de baisse d'émissions de gaz à effet de serre fixés en interne et en externe (cadre règlementaire)
5. Prioriser, adapter, supprimer, renforcer les actions en fonction des résultats, lors du Forum des Possibles et du Conseil Stratégique de Transformation Écologique et Sociale
6. Actualiser et analyser les résultats tous les 2 ans

Articulation avec les documents de planification existants

- Schéma Directeur de l'énergie
- Schéma Pluriannuel de la Stratégie Immobilière (SPSI)
- Plan de sobriété (2022-2024)

Financements acquis ou sollicités auprès de partenaires et de financeurs

/